

ÉCHOS DES DEUX RIVES

ST-JEAN-CHRYSTOSTOME

Éric Lamothe expose à la bibliothèque

Le peintre et sculpteur Éric Lamothe expose actuellement ses œuvres à la bibliothèque Francine-McKenzie de Saint-Jean-Chrysostome. Les heures d'ouverture de l'exposition sont : mardi et jeudi, de 13 h 30 à 21 h ; mercredi et vendredi, de 13 h 30 à 19 h ; samedi et dimanche, 10 h à 13 h. L'exposition prendra fin le 2 octobre.

QUÉBEC

Le Crutec déçu des partis

Le Comité régional des usagers du transport en commun s'est dit très déçu du manque de volonté politique du Parti québécois du Parti libéral quant au développement du transport collectif. Le PQ marque toutefois des points auprès du Crutec en parlant de contraintes de l'automobile, du TGV et du réseau ferroviaire, mais des candidats contredisent le programme du parti en promettant des routes et en voulant l'abolition des frais d'immatriculation de 30 \$ là où existe un réseau de transport en commun. Le programme du PLQ ne contient rien sinon un soutien des candidats de la région de Québec à la STCUQ.

Comité de citoyens des eaux usées

Saviez-vous qu'il y avait un comité de citoyens pour les stations d'épuration de la CUQ ? Le comité de vigilance des usagers doit nommer ses cinq représentants au cours de l'assemblée publique qui aura lieu au siège de la CUQ, au 399, rue Saint-Joseph Est, le mercredi 15 septembre à 19 h 30. Le comité existe depuis 1988. Pour être nommé, il suffit de résider sur le territoire de la CUQ... et d'amener sa gang ! Le comité dispose d'un budget annuel d'environ 40 000 \$ et d'un bureau permanent au 215, rue Caron.

SAINT-GEORGES

Service d'insertion

Soucieuses de la croissance de l'emploi dans la région, la Commission scolaire de la Chaudière-Etchemin implante un nouveau service pour favoriser et permettre l'insertion d'adultes dans des secteurs d'activité non spécialisés et qui, faute de temps ou de moyens financiers, n'ont pu atteindre leur secondaire V ou une formation professionnelle. Associés au projet d'apprentissage dans l'entreprise, les employeurs du secteur industriel, commercial et autres services permettront à une vingtaine de personnes d'intégrer le marché du travail cette année.

Tourisme

M. Éric Fournier, du Bureau du tourisme et des congrès de Beauce, siègera comme administrateur, responsable du bulletin d'information, de l'Association des commissaires touristiques du Québec. L'organisme regroupe plus de 575 municipalités provenant de toutes les régions du Québec. Son conseil d'administration, présidé par Mme Chantal Casavant, est composé également de Lina Roy, Michel Trudel, André-Jean Lauzon, Pierre Laplante et Claude Savard.

Les chauffeurs de la STCUQ et leur droit de vote

Les parties seront fixées aujourd'hui

QUÉBEC — Le Conseil des services essentiels fera savoir aujourd'hui s'il ordonne ou non aux chauffeurs d'autobus de la STCUQ de réaliser des heures supplémentaires de travail lundi, même si la loi électorale prévoit qu'un électeur doit disposer de quatre heures consécutives pour exercer son droit de vote.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

À la demande de la Société de transport de la Communauté urbaine de Québec (STCUQ), le Conseil des services essentiels a tenu des audiences, hier soir à Québec, pour entendre l'argumentation de l'employeur et celle du syndicat représentant les quelque 700 chauffeurs.

Lors des élections précédentes, une majorité de chauffeurs renonçait aux quatre heures consécutives prévues à la loi électorale, en échange d'une rémunération supplémentaire. Cette année, environ 220 des 300 chauffeurs susceptibles de réclamer les quatre heures, souhaitent se prévaloir de ce droit, comparativement à une moyenne de 26 par le passé. La STCUQ conclut donc qu'il s'agit d'une action concertée (elle a d'ailleurs apporté en preuve un tract du syndicat) qui aura comme effet de réduire le service de transport en commun, donc de causer préjudice aux usagers.

Le directeur adjoint au service transport à la STCUQ, Paul-André Robert, estime que 40 autobus manqueront le midi et 97 à l'heure de pointe de l'après-midi. Ce qui aura comme effet d'affecter 15 000 des 150 000 usagers du réseau de transport. Le service serait maintenu, mais les périodes d'attente pourraient s'avérer beaucoup plus longues. La journée des élections force aussi la STCUQ à ajouter 33 autobus aux 400 déjà en circulation normalement, puisque de nombreux travailleurs quitteront le travail à 16h.

L'avocat du syndicat des chauffeurs, Richard Fortin, reconnaît que le transport en commun sera perturbé lundi, à l'exemple des services municipaux où les employés quitteront à 16h pour se prévaloir de l'article 335 de la loi électorale qui prévoit qu'un employeur doit accorder quatre heures consécutives pour que ses employés puissent voter. « Est-ce que le Conseil émettra des ordonnances pour tous les services publics ? » a demandé l'avocat.

Le syndicat, affilié à la CSN, soutient même que les ententes conclues par le passé, concernant les jours d'élections, étaient illégales. Aucune plainte n'a cependant jamais été portée au directeur général des élections. M. Fortin a affirmé que le fait que plusieurs chauffeurs se prévalent de leur droit cette année s'expliquait par une meilleure information. Plus tôt cette semaine, le président du syndicat, Henri Massé, avait cependant affirmé que les chauffeurs appliquaient intégralement la loi électorale parce que la STCUQ appliquait intégralement la loi 102 en coupant 2,6 jours de congés d'ici le 31 décembre.

M. Fortin a répété à maintes reprises que la loi électorale est une loi d'ordre public à laquelle ne peut se soustraire la STCUQ. « Il y a même des amendes de 300 \$ à 3000 \$ prévues pour les employeurs qui contreviennent à l'article 335 de la loi électorale ».

L'avocat de la STCUQ, Yves Gonthier, a pour sa part rétorqué que la loi sur les services essentiels est aussi d'ordre public, et lorsqu'il y a un conflit de lois, une prépondérance prévaut. La STCUQ ne croit pas au prétexte de la loi électorale et estime qu'il s'agit d'une protestation contre la loi 102.

Ordonnance inapplicable

Le président du syndicat a affirmé hier soir au SOLEIL qu'il ne voyait pas comment il pourrait respecter l'ordonnance du Conseil des services essentiels si elle était défavorable aux chauffeurs. « C'est un droit fondamental d'aller voter ». Le porte-parole de la STCUQ, Jacques Santerre, a pour sa part indiqué que la STCUQ publiera des annonces dans les journaux au cours de la fin de semaine si le service devait être modifié lundi.

La STCUQ et le syndicat des chauffeurs sont en négociation pour le renouvellement de la con-

vention collective depuis le début d'août. Chaque partie a refusé jusqu'à maintenant de commenter le

contenu des pourparlers qui se dérouleraient normalement. Le 16 septembre, le syndicat tiendra une

assemblée générale et le président Massé a l'intention de réclamer un mandat de grève.



Comme il le fait occasionnellement, Dalma Cliche faisait cette semaine la tonte de pelouse, là où reposent son père, Ernest, et sa soeur, Gisèle.

Vieux cimetière enfoui sous du sable de mine à Thetford Mines

Une limite qu'on ne veut pas franchir

THETFORD MINES — Laisse à l'abandon depuis 1975, l'ancien cimetière de Saint-Maurice de Thetford Mines est l'objet d'une controverse qui grandit de jour en jour chez les paroissiens et les descendants des 2437 défunts qui y ont été ensevelis entre 1907 et 1967.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

Un projet de restauration des lieux, que la fabrique s'apprête à réaliser au coût de 80 000 \$ après s'être fait tirer l'oreille pendant plusieurs mois, soulève du mécontentement. Même s'ils sont peu nombreux, environ une quarantaine, les opposants se préparent à déposer devant les tribunaux une requête en injonction pour bloquer les travaux.

Le vieux cimetière est dans un piètre état. Les pierres tombales, dont plusieurs sont brisées ou renversées, disparaissent dans les broussailles. Les lieux n'étant pas sous surveillance, des actes de vandalisme y ont été commis à plusieurs reprises. Le calvaire et deux statues ont été trouvés démolis dans le chemin d'accès. De-

puis, la barrière est cadenassée. Le mauvais état des lieux s'explique en partie par le fait que le propriétaire d'un lot avait la responsabilité de l'entretenir.

Ce cimetière est isolé depuis que les 550 familles de Saint-Maurice ont été démenagées dans un nouveau quartier, entre 1970 et 1974, pour faire place à l'exploitation minière. Il devait être déplacé mais le projet fut abandonné en raison du coût prohibitif de sa réalisation et des difficultés que posait l'exhumation des dépouilles.

Quelques familles ont choisi de déplacer, à leurs frais, leurs défunts au nouveau cimetière.

Rencontré au vieux cimetière où il coupait le foin accumulé sur les lots où reposent son père, Ernest, et sa soeur, Gisèle, M. Dalma Cliche a confié au SOLEIL qu'il n'avait pas les 1700 \$ requis pour

assumer les coûts d'exhumation de ses proches.

Une grosse pyramide

Le projet de restauration du cimetière retenu par la fabrique et âprement défendu par le curé Joseph Bélanger prévoit la transformation des lieux en une pyramide de trois arpents par un arpent. Toute la surface serait recouverte de sable de mine et de pierres concassées. Toutes les pierres tombales, en bon état ou brisées, seraient regroupées au centre dans un promontoire surmonté d'un crucifix et portant l'inscription « Cimetière Saint-Maurice 1907-1967 ». Les lieux seraient clôturés et cadenassés.

Les contestataires exigent une surface gazonnée et la construction au centre d'un cénotaphe « À nos ancêtres 1907-1967 » portant l'inscription du nom de tous les défunts. Les lieux seraient éclairés, clôturés et accessibles en tout temps.

« Je reconnais que nous vivons dans une région minière mais, de

là à recouvrir nos ancêtres dans du sable de mine, il y a une limite à ne pas franchir », explique la nouvelle présidente du groupe de mécontents, Mme Kathleen Donovan. Cette dernière prend la relève de M. Gilles Dussault, un ex-paroissien, qui dit être épuisé après s'être battu, seul, contre le curé et les marguilliers pendant près d'un an. M. Dussault a sensibilisé l'archevêché du diocèse de Québec au dossier mais celui-ci a refusé d'intervenir en respect de l'autonomie des fabriques.

Mme Donovan a choisi de porter l'affaire sur la place publique en informant les médias.

La semaine dernière, il y a eu une altercation au cimetière entre le marguillier Donat Paré et une équipe qui tournait des images pour l'émission télévisée J.E.

Pour défrayer les dépenses judiciaires, le comité « À la mémoire des ancêtres » sollicite des dons à l'adresse suivante : 551 Chemin des Bois-Francis sud, Thetford Mines, G6G 6G6, tel 418-335-6991.

Vibrant hommage au prêtre tué en Haïti

QUÉBEC — Une trentaine de Québécois ont dénoncé hier l'assassinat du prêtre haïtien Jean-Marie Vincent, commis par des hommes de main de la junte militaire au pouvoir à Port-au-Prince. Ils ont crié leur indignation face à la répression sauvage dont est victime le peuple haïtien.

par JEAN-MARC SALVET
LE SOLEIL

« Aujourd'hui, en nous rappelant la mort de Jean-Marie Vincent, nous avons peur pour nos amis encore vivants. Seront-ils les prochains à être assassinés ? » ont demandé une trentaine de jeunes, réunis sur le coup de midi à la place d'Youville.

Le père Jean-Marie Vincent a été abattu de plusieurs rafales d'armes automatiques par des inconnus, le 28 août, à Port-au-Prince. Il était un proche du président en exil Jean-Bertrand Aristide. « Il avait reçu plusieurs menaces ces derniers temps et se savait surveillé par l'armée », a affirmé, hier, une missionnaire québécoise en poste en Haïti depuis 34 ans. La religieuse, qui préfère taire son nom de crainte d'éventuelles représailles, connaissait bien la victime.

Selon elle, le prêtre haïtien « a payé de sa vie son long combat pour la liberté et la démocratie ».

La religieuse est à Québec depuis le 21 juin en compagnie de huit autres membres de son ordre.

Toutes espèrent retourner le plus rapidement possible dans le nord d'Haïti où elles oeuvrent. « La situation est explosive mais notre place est aux côtés du peuple haïtien », estime la missionnaire, refusant de céder au climat de terreur que tente d'imposer la junte militaire.

Comme la plupart des personnes ayant participé au rassemblement d'hier, Linda Fick, 24 ans, et Nadine Beaudoin, 26 ans, ont déjà séjourné en Haïti. C'est là, en 1990, qu'elles ont connu Jean-Marie Vincent. Pendant un mois, le prêtre a guidé les deux jeunes femmes à travers plusieurs villages où elles ont participé à différents projets de construction. Elles gardent un souvenir impérissable du prêtre exécuté.

« Jean-Marie approuverait notre démarche d'aujourd'hui parce qu'à travers lui, nous demandons aux autorités politiques de ne pas abandonner le peuple haïtien », explique Linda Fick.

Les manifestants ont conclu leur rassemblement sous les fenêtres du consulat américain, après avoir déambulé sur les trottoirs du Vieux-Québec.



Sur le coup de midi, les amis du père Vincent ont manifesté leur horreur à la place d'Youville.

Jean Béliveau a refusé d'être nommé au Sénat

MONTREAL — Jean Béliveau, que la rumeur publique a souvent désigné comme le prochain gouverneur général du Canada, a refusé par deux fois une nomination au Sénat, a révélé l'ex-vet de hockey dans une autobiographie qui sera publiée bientôt.

par BILL BEACON
de la Presse canadienne

M. Béliveau, qui a remis sa démission, il y a un an, de son poste de premier vice-président aux affaires corporatives du Canadien de Montréal, a dit qu'il a rejeté deux offres de l'ex-premier minis-

tre conservateur Brian Mulroney, en 1992 et 1993.

La première offre lui a été faite quand M. Mulroney a voulu combler des sièges vacants au Sénat avec des personnalités proches du Parti conservateur. La seconde, peu de temps avant que M. Mulroney ne démissionne de son poste de premier ministre.

« La première chose que je lui ai dite, c'est que j'étais toujours demeuré à l'écart de la politique », écrit M. Béliveau dans le livre intitulé *Jean Béliveau, My Life In Hockey*.

« Deuxièmement, je ne voudrais sûrement pas être impliqué en politique à moins d'être élu, et non pas nommé.

« Troisièmement, je ne serais pas allé siéger au Sénat parce que les conservateurs avaient besoin de votes. »

Ce livre, publié par la maison

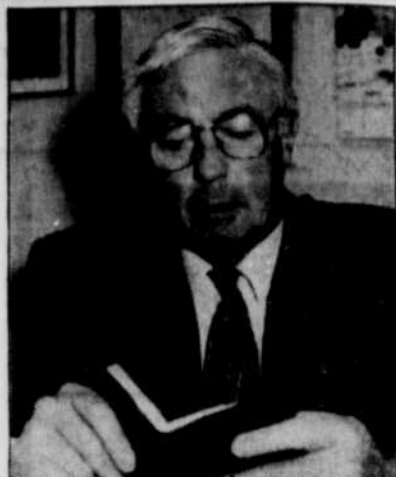
d'édition McClelland and Stewart et coécrit par Chris Goyens et Allan Turowetz, sera lancé le mois prochain.

Jean Béliveau y dit qu'il a démissionné de ses fonctions avec le Canadien afin de pouvoir consacrer davantage de temps à sa famille.

Parce qu'il est considéré comme une figure légendaire dans les annales du sport canadien, M. Béliveau a souvent été présenté comme un candidat au poste de gouverneur général du Canada.

Fédéraliste convaincu, l'ex-joueur de centre étoile affirme qu'il était très fier quand en compagnie de Gordie Howe il a reçu l'Ordre du Canada, en 1969, des mains du gouverneur général Roland Michener.

Jean Béliveau a pris sa retraite en 1970 après avoir joué pendant 20 saisons avec le Canadien, au cours desquelles il a marqué 507 buts, amassé 712 mentions d'aide et gagné la coupe Stanley 10 fois. Il est membre du Temple de la renommée du hockey.



L'ex-hockeyeur Jean Béliveau vient de terminer une autobiographie à paraître bientôt.

Procès contre le présumé agresseur du policier Viau

NEW CARLISLE - Le juge Jean Bécu, de la cour du Québec, a statué qu'il y avait matière à procès dans le dossier de Laurent Gough, 32 ans, de Carleton, accusé de tentative de meurtre et de négligence criminelle causant des blessures corporelles à l'endroit du sergent Guy Viau, de la Sûreté du Québec.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

Le 28 juillet, l'agent de police conduisait une auto-patrouille, à bord de laquelle prenait place Gough, quand le véhicule a fait une embardée pour ensuite percuter une bétonnière. Selon toute vraisemblance, l'accusé, qui prenait place à l'avant de l'auto, aurait bousculé l'agent Viau, ce qui aurait entraîné la collision.

Laurent Gough venait d'être ar-

rêté, à Carleton, pour méfait par Guy Viau et l'agent Claude Ross. Ce dernier conduisait une auto balisée et suivait son collègue à quelques dizaines de mètres.

Le témoignage de l'agent Ross devant le juge Bécu a permis de savoir que Laurent Gough, bien connu des policiers, ne portait pas de menottes à la suite de son arrestation. Gough a choisi de renoncer à son enquête préliminaire hier et de subir son procès devant juge seul. Une journée a été fixée pour ce procès, dans la semaine du 7 novembre.



Louis-Guy
LEMIEUX

La rentrée

Septembre. C'est la rentrée. La rentrée littéraire, la rentrée des musées, la rentrée des concerts et des opéras, la rentrée des tribunaux, la rentrée parlementaire quand il n'y a pas campagne électorale, la rentrée scolaire.

La plus intéressante, c'est la rentrée scolaire. La seule vraie rentrée scolaire, c'est la rentrée au primaire.

Au secondaire, on ne peut pas parler de rentrée. Il faudrait dire : la sortie scolaire. Dans notre système d'éducation, le tiers des élèves du secondaire décrochent avant la fin, dit la statistique. Lamentable.

Au cégep, inutile non plus de parler de rentrée. Dans quelques semaines, les élèves seront déjà en « semaine de lecture », en sabbatique ou en crise de nihilisme. Les profs du cégep enseignent Nietzsche avant Platon, avant quiconque. Rien avant, rien après. Un mois de vacances à Noël, un mois à Pâques, les vacances d'été débutent en mai. Au cégep, ça prend en général quatre ans pour faire la scolarité de deux ans. Bizarre.

La rentrée à l'université, elle, est à l'avenant. Un étudiant sur deux rentre à l'université sans savoir ce qui l'intéresse vraiment. Un professeur sur deux sait qu'il enseigne une science qui n'en est pas une et qui ne mène nulle part. Le nombre de chômeurs professionnels qu'on forme en sciences humaines à l'université Laval, notamment, est impressionnant.

Non ! La seule vraie rentrée scolaire se passe dans les écoles primaires. Là, et là seulement, on peut parler de rentrée, c'est-à-dire du passage brutal d'une étape de la vie à une autre, d'une nouvelle naissance.

Le dictionnaire de la rentrée

J'ai la chance d'habiter dans un quartier central de Québec, près

d'une école primaire. J'habite rue Père-Marquette, près de l'école Anne-Hébert.

Tous les matins, je croise les enfants qui se rendent en classe. Ils étaient beaux l'an dernier, les petits et les petites. On dirait qu'ils sont encore plus beaux cette année. Les enfants s'embellissent de génération en génération. Curieux qu'ils s'enlaidissent, de génération en génération, rendus à l'âge adulte.

Les enfants du primaire, après l'épreuve de la première journée de la première année, ont l'air heureux, tous et toutes, d'aller apprendre à lire, à écrire et à compter. D'aller s'instruire. Ça paraît dans leur façon de marcher, de courir dans la rue avec, accrochés dans le dos, des sacs de livres plus pesants qu'eux.

Pas plus tard que cette semaine, j'ai croisé, coin Manrèse, un petit Vietnamien qui trainait, joyeux, un énorme sac d'école. Il en perdait l'équilibre. Je n'ai pas pu ne pas lui demander ce qu'il portait de si lourd. Il m'a répondu avec un grand sourire des yeux : « C'est mon petit Larousse illustré 1995... Je l'ai eu en cadeau... Je veux le montrer à ma maîtresse... »

Ça m'a donné un choc. Combien de familles ont simplement à la maison un dictionnaire, un neuf ou un vieux, un Larousse ou un Petit Robert, un dictionnaire alphabétique, analogique, biographique, encyclopédique, ou autres, à portée de main des adultes et des enfants ?

Je gagerais toute ma bibliothèque contre un six rouleaux de papier de toilette que pas une famille sur deux met en bonne place, à la portée des enfants, un bon dictionnaire. Je gagerais tous les dictionnaires du monde contre rien du tout que les 30 ou 35 % de décrocheurs du secondaire vivent dans une famille qui n'a jamais ouvert un dictionnaire.

Sans dictionnaire à la maison, point de salut. Dictionnaire absent, fils et filles manqués. Un dictionnaire peut remplacer un père ou une mère. Si vous aimez vos enfants, achetez un dictionnaire.

On trouve tout dans les dictionnaires. Si, dans une île déserte, aujourd'hui, on me condamnait à n'apporter qu'un seul livre, ce serait un dictionnaire. Un dictionnaire alphabétique. Un Larousse ou un Petit Robert. Je négocierais pour avoir les deux. Ils sont complémentaires.

J'ai acheté, récemment, Au lieu du livre, rue Crémazie, une Petit Robert 1981 en bon état, pour la moitié moins cher qu'une cartouche de cigarettes. Pour le prix d'un quart de jambon Toupie dans la fesse.

Transports Québec Québec

APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

Les appels d'offres qui suivent correspondent aux contrats de services auxiliaires (Type A), de construction (Type C), de services professionnels (Type P) et aux autres contrats non spécifiés précédemment (Type S).

Contrats de type A : seules seront considérées les offres présentées par des fournisseurs possédant les qualifications requises et ayant un établissement au Québec, ou dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental.

Contrats de type C : seules seront considérées les soumissions présentées par des entrepreneurs ayant un établissement au Québec, ou dans une province ou un territoire visé par un accord intergouvernemental et qui sont titulaires de la licence requise par la Loi sur le bâtiment.

Contrats de type P : seules seront considérées les offres présentées par des fournisseurs possédant les qualifications requises et ayant un établissement au Québec.

Pour tous les types de contrats, les soumissionnaires doivent commander une copie du dossier d'appel d'offres au même nom que celui sous lequel ils entendent soumissionner. En outre, une garantie de soumission peut être exigée sous forme de cautionnement ou sous forme de chèque visé, de mandat, de traite, de lettre de garantie irrévocable ou d'obligations payables au porteur, le montant de la garantie est indiqué à la rubrique « Garantie de soumission exigée ».

On peut obtenir une copie du dossier d'appel d'offres moyennant le paiement du montant indiqué à la rubrique « Coût du dossier », ce coût qui inclut les taxes, est payable en espèces, par chèque ou mandat postal à l'ordre du ministre des finances et n'est pas remboursable. Pour consulter ou obtenir les documents :

QUÉBEC
Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. René-Lévesque Est
2^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

MONTREAL
Service des contrats
Ministère des Transports
35, rue de Port-Royal Est
1^{er} étage
Montréal (Québec) H3L 3T1
Tél.: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions ou des offres reçues.
Le sous-ministre, Clermont Gignac, ing.

C Contrat no 5400-94-0107 — Pose et fourniture de glissières de sécurité sur la route 201, dans diverses municipalités (Vaudreuil et Salaberry-Soulanges). Longueur de 961,98 mètres.
Garantie de soumission exigée : 10 100 \$ (cautionnement) ou 5 050 \$ (autre)
Coût du dossier : 20 \$

Réception des soumissions : salle des soumissions de Montréal.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions : Montréal, le mercredi 28 septembre 1994, 15 h.

C Contrat no 5672-94-0304 — Fabrication et installation de massifs d'ancrage (coulés en place ou préfabriqués) le long des autoroutes 5 et 50, dans les municipalités de Hull, Chelsea et Gatineau (Hull, Gatineau et Châteaufort).

Garantie de soumission exigée : 4 200 \$ (cautionnement) ou 2 100 \$ (autre)
Coût du dossier : 20 \$

Réception des soumissions : salle des soumissions de Montréal.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions : Montréal, le mercredi 28 septembre 1994, 15 h.

P Contrat no 5220-94-0106 — Réaliser le contrôle de la qualité concernant le mandat d'intégration de biens et services pour le remplacement des mini-ordinateurs IBM-6100 du ministère des Transports.

Coût du dossier : 20 \$
Réception des offres : salle des soumissions de Québec.
Clôture de l'appel d'offres et ouverture des offres : Québec, le mardi 27 septembre 1994, 15 h.



Société
québécoise
d'assainissement
des eaux

Travaux dans la ville de Saint-Luc
Comité de Saint-Jean
Appel d'offres no : 0293-30-03-41-39

Partie "A" — Travaux d'assainissement

Construction d'un tunnel de 1800 mm de diamètre sous l'autoroute 35 et installation de conduites sous pression et d'utilités publiques à l'intérieur; fourniture et pose de conduites de refoulement (250 mm) et d'émissaire (1 050 mm); pose seulement de conduites de refoulement (350 à 900 mm) ainsi que divers travaux connexes.

Partie "B" — Travaux municipaux

Fourniture, installation, nettoyage et essais de conduites d'aqueduc (324 mm) et autres travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES : SQAÉ, Service gestion des contrats, 25H, rue de Laizon, Boucherville (Québec) J4B 1E7. Tél.: (514) 449-4224.

PRIX : 125,00 \$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION : Hôtel de ville de Saint-Luc; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction de Québec, Région Montérégie; Société à Boucherville.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS :

Bureau de la Société québécoise d'assainissement des eaux : a/s M. Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc. directeur, contrats et transactions immobilières, 1055, boulevard René-Lévesque Est, 10^e étage, Montréal (Québec) H2L 4S5. Le vendredi 30 septembre 1994 à 15 h 00.

GARANTIES DE SOUMISSION :

Partie "A" — Travaux d'assainissement 112 000,00 \$

Partie "B" — Travaux municipaux 1 500,00 \$

FORME : Deux chèques visés tirés sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou deux cautionnements de soumission.

RENSEIGNEMENTS : Monsieur Jacques Boulet - Tél.: (418) 683-1328.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur le bâtiment et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société et la ville de Saint-Luc ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, contrats et transactions immobilières

S-09-09-94

LANCÔME, PARIS

Lancôme voit
au mieux-être
de votre épiderme!



Le fluide de jour Bienfait Total, FPS 15

Lancôme innove et vous aide à optimiser l'hydratation et la fraîcheur de votre peau grâce à **Physio-Conversion!** Ce mélange actif de vitamine C, de provitamine B5 et d'un dérivé d'acide alpha-hydroxy donne à votre épiderme une apparence radieuse, un air sain, tout au long du jour. Avec écran solaire FPS 15 et vitamine E. 50 ml. 36 \$



La prime d'automne de Lancôme

À l'achat de 20 \$ ou plus de produits Lancôme, vous recevrez, sans frais, la prime **BEAUTÉ D'AUTOMNE :**

- Bienfait Total, FPS 15, 15 ml
- Démaquillant non gras Clarifiance, 60 ml
- Rouge à lèvres Rouge Absolu, teinte rose nu
- Rouge à lèvres Rouge Superbe, teinte rouge cuivré
- Lotion parfumée Trésor, 30 ml
- Trousse de beauté

En vigueur jusqu'au 25 septembre 1994 ou jusqu'à épuisement des stocks. Une prime par personne.



LA BAIE

JOLIMENT AVANTAGEUX!

Compagnie de la Baie d'Hudson

ANNONCES CLASSÉES 647-3322

TÉLÉCOPIER : 647-3322

VEZ-VOUS DES ARTICLES *

de moins de 500 \$
3 JOURS 2 LIGNES
 de moins de 100 \$
3 JOURS 2 LIGNES
 * particuliers seulement

INTERURBAIN GRATUIT 1-800-463-2116

DÉLAIS REQUIS DE PARUTION

ANNONCES CLASSÉES ORDINAIRES :
 Avant 17h30 du lundi au jeudi, avant 17h le vendredi pour publication du lendemain.

ANNONCES CLASSÉES GRANDS FORMATS :
 Avant 16h30, à deux jours ouvrables de la date de publication. Ajoutez une journée de plus si une épreuve est nécessaire.

CORRECTIONS, ANNULATIONS : Une journée (ouvrable) avant publication.
ANNONCE INCOMPLÈTE ? DES LA PREMIÈRE JOURNÉE, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la première parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précisée. Le Soleil se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable par la direction.

INDEX DES RUBRIQUES

IMMEUBLES 099 à 349	Décoration intérieure..... 374 Déménagement..... 376 Entretien/réparation..... 378 Extermination..... 380 Matériaux..... 382 Systèmes d'alarme..... 386	MARCHANDISES ET SERVICES 390 à 459	Cooviltage..... 416 Déménagement/transport..... 418 Équipement de bureau, commerce et restaurant..... 420 Entreposage..... 421 Généralistes..... 423 Machines à coudre..... 425 Marchandises diverses..... 427 Marchandises en gros..... 428 Marchés aux puces..... 429 Mariages/réceptions..... 430 Médicines douces..... 432 Nécessaires..... 433 Ordinateurs..... 440 Outillage..... 442 Piscines..... 443 Photographie..... 444 Remboursement..... 445 Santé-Ethétique..... 447 Soutifesses-tondeuses..... 448 Systèmes de son-télévision..... 449 Tableaux-encadrements..... 450 Tapis-carrelages..... 452 Transport demandé..... 454 Troc..... 455 Ventes de garage..... 456	LOISIRS 460 à 479	Vêtements..... 457 Vidéos..... 458 RECHERCHE..... 459	FINANCE 490 à 499	Placement étudiant..... 483 Service à l'emploi..... 485 Services domestiques et garderie..... 486 Services spécialisés..... 487 RECHERCHE : emploi..... 489	VEHICULES 500 à 579	Autos à vendre..... 503 Autos à louer..... 505 4x4..... 512 Avions..... 523 Camions à vendre..... 525	AVIS 600 à 629	Camions à louer..... 530 Équipement de ferme..... 537 Garages à vendre..... 550 Garages/stationnement à louer..... 555 Machinerie..... 563 Pièces/accessoires/remorques..... 565 Réparations/entretien/dépannage..... 567 RECHERCHE : matériel..... 569	VEHICULES RÉCRÉATIFS 580 à 599	Autos à louer..... 580 Motocyclettes..... 583 Roulottes/tentes-roulottes/motorisées..... 587 Véhicules tout terrain..... 589 Yachts et bateaux..... 590 RECHERCHE : matériel..... 592	AGENCES DE RENCONTRE 600 à 629	Agences de rencontre..... 607 Avis de naissance..... 611 Avis divers et légaux..... 615 Carnet mondain..... 617 Clubs sociaux..... 619 Encans/Ventes..... 621 Messages personnels..... 623 Perdu-trouvé..... 625 Sciences occultes..... 626 Souhaits..... 627
-------------------------------	--	---	--	-----------------------------	---	-----------------------------	---	-------------------------------	---	--------------------------	--	--	--	--	--

IMMEUBLES
099 à 349

A vendre
maisons seules
100 à 149

100 ANCIENNE-LORETTE

5 ANS, de ville, luxueuse, aires ouvertes, brève, 85 000 \$, 877-3128

101 BEAUPORT

BEAUPORT, 280 Marina, du constructeur, luxueux chalet ondulés, secteur de choix, robots fous à 3 ans, financement flexible, 123 500 \$ (tous inclus), 661-8808

102 CAP-ROUGE/ST-AUGUSTIN

A Cap-Rouge, du proprio, immeuble de 3 chambres, vue sur la mer, 100 000 \$, 877-3128

103 LAC ST-CHARLES/ST-EMILE

103 LAC ST-CHARLES/ST-EMILE, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

104 CHARLESBOURG/CHARLESBOURG OUEST

Au 4955 Place Nobel, du proprio, terrain 1000 p.c., 3 chambres, piscine, 105 000 \$, 623-9133

105 A VENDRE CONDOMINIUMS

CHARLESBOURG, grand 4½ moderne, superbe vue sur Québec, 2 salles de bain, 2 stationnements, 658-0294

106 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

107 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

108 LEBORGNEUF

Aux Mesnils, bungalow, évaluation 100 000 \$, vend 90 000 \$, 672-8886

109 LIMOILLOU

BUNGALOW à paliers, spacieux, aires ouvertes, 3 chambres, patio, 105 000 \$, 661-8808

110 LORETTEVILLE/NEUFCHÂTEL

ACHAT AVANTAGEUX LES MEANDRES, jeune jumelle, étages, 3 chambres, air climatisé, aspirateur central, 623-3626

111 MONTREAL/SAINT-JEAN-BAPTISTE

MARCHEL Foch, cottage brisé, 30x32, 2 étages, garage, 4 chambres, piscine, terrasse, 661-8808

112 RIVE-SUD

A BERNIERES, maison brisée, sous-sol fini, patio double, piscine, terrain pavager, vue sur chutes du précipice, 105 000 \$, 661-8808

113 ST-EMILE/LAC ST-CHARLES/ST-EMILE

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

114 CHARLESBOURG/CHARLESBOURG OUEST

Au 4955 Place Nobel, du proprio, terrain 1000 p.c., 3 chambres, piscine, 105 000 \$, 623-9133

115 A VENDRE CONDOMINIUMS

CHARLESBOURG, grand 4½ moderne, superbe vue sur Québec, 2 salles de bain, 2 stationnements, 658-0294

116 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

117 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

118 SILLERY

Spacieux confortable cottage 5 chambres, 100 000 \$, 672-8886

119 VAL BELAIR

Avec THERMOPOMPE Bungalow, 3 chambres, sous-sol aménagé, bien entretenu, toiture neuve, patio bois, cheminée pour poêle, 100 000 \$, 672-8886

120 A VENDRE CONDOMINIUMS

CHARLESBOURG, grand 4½ moderne, superbe vue sur Québec, 2 salles de bain, 2 stationnements, 658-0294

121 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

122 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

123 BANLIEUE ET AUTRES SECTEURS

AUDET, près Lac Mégantic, maison unifamiliale, 4 chambres, chauffage central, garage, 212 000 \$, 661-8808

124 A VENDRE CONDOMINIUMS

CHARLESBOURG, grand 4½ moderne, superbe vue sur Québec, 2 salles de bain, 2 stationnements, 658-0294

125 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

126 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

127 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

105 A VENDRE CONDOMINIUMS

CHARLESBOURG, grand 4½ moderne, superbe vue sur Québec, 2 salles de bain, 2 stationnements, 658-0294

106 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

107 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

108 LEBORGNEUF

Aux Mesnils, bungalow, évaluation 100 000 \$, vend 90 000 \$, 672-8886

109 LIMOILLOU

BUNGALOW à paliers, spacieux, aires ouvertes, 3 chambres, patio, 105 000 \$, 661-8808

110 LORETTEVILLE/NEUFCHÂTEL

ACHAT AVANTAGEUX LES MEANDRES, jeune jumelle, étages, 3 chambres, air climatisé, aspirateur central, 623-3626

111 MONTREAL/SAINT-JEAN-BAPTISTE

MARCHEL Foch, cottage brisé, 30x32, 2 étages, garage, 4 chambres, piscine, terrasse, 661-8808

112 RIVE-SUD

A BERNIERES, maison brisée, sous-sol fini, patio double, piscine, terrain pavager, vue sur chutes du précipice, 105 000 \$, 661-8808

113 ST-EMILE/LAC ST-CHARLES/ST-EMILE

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

114 CHARLESBOURG/CHARLESBOURG OUEST

Au 4955 Place Nobel, du proprio, terrain 1000 p.c., 3 chambres, piscine, 105 000 \$, 623-9133

115 A VENDRE CONDOMINIUMS

CHARLESBOURG, grand 4½ moderne, superbe vue sur Québec, 2 salles de bain, 2 stationnements, 658-0294

116 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

117 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

118 SILLERY

Spacieux confortable cottage 5 chambres, 100 000 \$, 672-8886

119 VAL BELAIR

Avec THERMOPOMPE Bungalow, 3 chambres, sous-sol aménagé, bien entretenu, toiture neuve, patio bois, cheminée pour poêle, 100 000 \$, 672-8886

120 A VENDRE CONDOMINIUMS

CHARLESBOURG, grand 4½ moderne, superbe vue sur Québec, 2 salles de bain, 2 stationnements, 658-0294

121 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

122 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

123 BANLIEUE ET AUTRES SECTEURS

AUDET, près Lac Mégantic, maison unifamiliale, 4 chambres, chauffage central, garage, 212 000 \$, 661-8808

124 A VENDRE CONDOMINIUMS

CHARLESBOURG, grand 4½ moderne, superbe vue sur Québec, 2 salles de bain, 2 stationnements, 658-0294

125 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

126 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

127 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

128 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

129 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

130 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

131 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

132 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

133 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

134 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

105 A VENDRE CONDOMINIUMS

CHARLESBOURG, grand 4½ moderne, superbe vue sur Québec, 2 salles de bain, 2 stationnements, 658-0294

106 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

107 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

108 LEBORGNEUF

Aux Mesnils, bungalow, évaluation 100 000 \$, vend 90 000 \$, 672-8886

109 LIMOILLOU

BUNGALOW à paliers, spacieux, aires ouvertes, 3 chambres, patio, 105 000 \$, 661-8808

110 LORETTEVILLE/NEUFCHÂTEL

ACHAT AVANTAGEUX LES MEANDRES, jeune jumelle, étages, 3 chambres, air climatisé, aspirateur central, 623-3626

111 MONTREAL/SAINT-JEAN-BAPTISTE

MARCHEL Foch, cottage brisé, 30x32, 2 étages, garage, 4 chambres, piscine, terrasse, 661-8808

112 RIVE-SUD

A BERNIERES, maison brisée, sous-sol fini, patio double, piscine, terrain pavager, vue sur chutes du précipice, 105 000 \$, 661-8808

113 ST-EMILE/LAC ST-CHARLES/ST-EMILE

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

114 CHARLESBOURG/CHARLESBOURG OUEST

Au 4955 Place Nobel, du proprio, terrain 1000 p.c., 3 chambres, piscine, 105 000 \$, 623-9133

115 A VENDRE CONDOMINIUMS

CHARLESBOURG, grand 4½ moderne, superbe vue sur Québec, 2 salles de bain, 2 stationnements, 658-0294

116 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

117 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

118 SILLERY

Spacieux confortable cottage 5 chambres, 100 000 \$, 672-8886

119 VAL BELAIR

Avec THERMOPOMPE Bungalow, 3 chambres, sous-sol aménagé, bien entretenu, toiture neuve, patio bois, cheminée pour poêle, 100 000 \$, 672-8886

120 A VENDRE CONDOMINIUMS

CHARLESBOURG, grand 4½ moderne, superbe vue sur Québec, 2 salles de bain, 2 stationnements, 658-0294

121 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

122 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

123 BANLIEUE ET AUTRES SECTEURS

AUDET, près Lac Mégantic, maison unifamiliale, 4 chambres, chauffage central, garage, 212 000 \$, 661-8808

124 A VENDRE CONDOMINIUMS

CHARLESBOURG, grand 4½ moderne, superbe vue sur Québec, 2 salles de bain, 2 stationnements, 658-0294

125 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

126 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

127 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

128 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

129 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

130 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

131 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

132 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

133 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

134 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

113 ST-EMILE/LAC ST-CHARLES/ST-EMILE

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

114 CHARLESBOURG/CHARLESBOURG OUEST

Au 4955 Place Nobel, du proprio, terrain 1000 p.c., 3 chambres, piscine, 105 000 \$, 623-9133

115 A VENDRE CONDOMINIUMS

CHARLESBOURG, grand 4½ moderne, superbe vue sur Québec, 2 salles de bain, 2 stationnements, 658-0294

116 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

117 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

118 SILLERY

Spacieux confortable cottage 5 chambres, 100 000 \$, 672-8886

119 VAL BELAIR

Avec THERMOPOMPE Bungalow, 3 chambres, sous-sol aménagé, bien entretenu, toiture neuve, patio bois, cheminée pour poêle, 100 000 \$, 672-8886

120 A VENDRE CONDOMINIUMS

CHARLESBOURG, grand 4½ moderne, superbe vue sur Québec, 2 salles de bain, 2 stationnements, 658-0294

121 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

122 A VENDRE CONDOMINIUMS

ST-EMILE, Habitat 2000, 4½, 1000 p.c., orientation sud-ouest, béton, grand balcon, garage inf., 90 000 \$, 657-7162

123 BANLIEUE ET AUTRES SE

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements / memoriam / services anniversaires / faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

JOHNSON (Gérard)



A l'hôpital Laval, le 4 septembre 1994, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Gérard Johnson, époux de dame Yvette Gagnon. Il demeurait à Ste-Foy. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté en présence des cendres, le samedi 10 septembre à 11h, en l'église Ste-Geneviève, 3180, rue d'Amours, Ste-Foy. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles, sous la direction de la

Coopérative funéraire DU PLATEAU 693, Nérée Tremblay Ste-Foy

La famille recevra les condoléances à l'église, une heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Harold (Nicole Brulotte), Linda (André Durand), Steve (Diane Lavoie), Jeanne Clark (Pierre Gauthier), Maureen, Carl (Marie-France Pesant), Allan (Ruth Giguère), Danny (Donna Goodwin); ses petits-enfants: Christian, Sylvain, David, Frédéric, Julie, Mélissa, Marc-André, Gabriel, Maude, Elise, Alysée, Madeline; sa tante Gracia Grondin; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amies. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Chaire de pneumologie de l'hôpital Laval, 2725, chemin Ste-Foy, Québec G1V 4G5. Pour renseignements: 688-2411.

LAQUERRE (Marcelle) — Le 6 septembre 1994, à l'âge de 67 ans, est décédée subitement Mme Marcelle Laquerre, fille de feu M. J. Émile Laquerre et de feu Mme Anne-Marie Rhéaume. Elle demeurait à Québec et antérieurement à St-Édouard de Lotbinière. Selon son désir elle ne sera pas exposée. Le service religieux sera célébré en présence du corps, le samedi 10 septembre à 14h, en l'église de St-Édouard de Lotbinière et de la au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses sœurs, son frère, sa belle-sœur et ses beaux-frères, Clémence, Fernande, Gisele, Françoise, Brigitte (Fernand Larivière), Yvon (Victoria Giroux), Léopold Michaud (feu Solange Laquerre) et Laurence (feu Gérard J. Pilon); ainsi que ses neveux et nièces, cousins et cousines.

Vos sympathies peuvent se manifester par des offrandes de messes ou des dons à la Fondation des maladies du cœur, 1005, Chemin Ste-Foy, Québec, Qc G1S 4N4. La direction des funérailles a été confiée à Beaudoin Ferland Dupuis Ltée St-Agapit - St-Flavien Pour renseignements 728-2202 ou 1-888-4351

LECLERC (Pauline, née Couture) — A l'hôpital Général de Québec, le 7 septembre 1994, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Pauline Couture, épouse de feu Jules Leclerc et mère de feu Jacqueline (Yvan Forques). Elle habitait Château d'Eau (Loretteville). Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté en présence des cendres, le 10 septembre, à 11h, en l'église Sainte-Marie Médatrice, boulevard Valcartier, à Château d'Eau, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. La mise en terre des cendres se fera au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison

Falardeau Bédard Roy Enr. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jacques (Louise Lepage), Guy (Jacqueline Lafrance), Denise (Murray Wilson);

son gendre Yvan Forques; sa sœur et filleule Jeannette Couture, ses petits-enfants: François Leclerc (Pauline Darling), Marie Leclerc (Michel Bélanger), Julie Leclerc (Rod Hoddinott), Charles Leclerc (Wajida Naser), Daniel Forques (Anne Ouellet), Vincent Forques (Marie-Noëlle Bourgoigne), également son

filleul Donald Forques (Lucie Morin), Ariel et Alexandra Wilson; ses arrière-petits-enfants: Jacques-Graham Leclerc, Daniel-Charles Leclerc, Guillaume et Charlotte Forques; des nièces et neveu proches: Charlotte Couture-Marceau, Lise Couture-St-Hilaire, Louis Leclerc; des belles-sœurs: Louise Mattys (feu Charles-Auguste Couture), Gabrielle Delisle (feu René Couture), Rosée Fontaine (feu Jules Couture), des amis précieux Louise et Jean Trudel et leurs filles Michelle et Nancy, Adolphe Dombrosky. Un remerciement au personnel de l'Hôpital Général de Québec pour leur grand dévouement. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de l'Hôpital Général de Québec, 260, boul. Langelier, Québec G1K 5N1. Direction

Falardeau Bédard Roy Enr. 30, rue St-Joseph Loretteville Pour renseignements 842-3737

LEVESQUE (Noëlla) — A l'hôpital St-Sacrement, le 7 septembre 1994, à l'âge de 78 ans, est décédée Noëlla Lévesque, fille de feu Alexis Lévesque et de feu dame Jeanne Lévesque, elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium

LEPINE-CLOUTIER LTÉE 300, chemin Ste-Foy vendredi de 19h à 22h, samedi de 9h à 10h45. Le service religieux sera célébré le samedi 10

septembre 1994 à 11h, en l'église Sts-Martyrs-Canadiens, coin Père Marquette et Bienville et de la au cimetière St-Pacôme. Elle laisse dans le deuil, sa sœur Madeleine Lévesque Charette, de La Tuque; ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et amies.

Pour renseignements 529-3371

MARTINEAU (Clarisse) — Au Pavillon St-Joseph de Thetford Mines, le 8 septembre 1994, est décédée à l'âge de 70 ans et 3 mois, Mme Clarisse Martineau, épouse de M. Émile Martineau. Elle demeurait à St-Jacques-de-Leeds. La famille recevra les condoléances vendredi de 14h à 16h et de 19h à 22h et samedi, jour des funérailles à compter de 9h à la

Salle paroissiale de St-Jacques-de-Leeds. Les funérailles auront lieu le samedi 10 septembre 1994, à 12h, en l'église de St-Jacques-de-Leeds. Inhumation au cimetière paroissial. Elle était la mère de Gaëtan, Jules, Christiane, Florent et Julie. La direction des funérailles a été confiée à la maison

J.A. Savoie & Fils Ltée 1086, Notre-Dame Nord Thetford Mines Pour renseignements (418)335-6233

McLAREN (Yvonne Lessard) — A la résidence Yvonne-Sylvain, le 8 septembre 1994, à l'âge de 94 ans, est décédée dame Yvonne Lessard, épouse de feu Wellie McLaren. Elle demeurait à Beauport. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire F.X. BOUCHARD INC. 4100, boul. Ste-Anne

Montmorency vendredi de 19h à 22h, samedi de 11h à 12h45. Le service religieux sera célébré le samedi 10 septembre à 13h, en l'église St-Grégoire et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses sœurs et son beau-frère: Marie-Anne Lessard Giroux, Irène Lessard (Henri-Paul Caron); ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Pour renseignements 663-9838

DÉCÈS AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis dans cette page, veuillez communiquer avec le Service des Annonces Classées, en composant le numéro

647-3311

MIVILLE DESCHESNES (Pauline Cloutier)



A Charlesbourg, le 6 septembre 1994, à l'âge de 63 ans et 5 mois, est décédée dame Pauline Cloutier, épouse de Fernand Miville Deschênes, elle demeurait à Charlesbourg. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium

LEPINE-CLOUTIER LTÉE 715, rue St-Vallier Est Québec

Un service sera chanté en présence des cendres, le samedi 10 septembre 1994 à 11h, en l'église de St-Jérôme de l'Auvergne, 6350, 3ième Avenue Est, Charlesbourg, où la famille recevra les con-

doléances une demi-heure avant la cérémonie. L'inhumation des cendres se fera au cimetière de Ste-Anne-de-Beaupré. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa belle-mère Mme Delima Fortin Miville Deschênes; ses frères et sa sœur: Laurent (Jeanne d'Arc Giguère), Denise (feu Bernard Huot), Yves (Yvonne Therrien); sa belle-sœur feu Madeleine (Jean Boisvert); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, oncles, tantes et amis, amies. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur, 1005, chemin Ste-Foy (Québec) G1S 4N4, tél.: 682-6387. Pour renseignements 529-3371

MURDOCK (M. Fredo) — Est décédée à l'hôpital de Chicoutimi, avec sérénité et entouré de ses enfants, le 8 septembre 1994, à l'âge de 73 ans, 5 mois, M. Fredo Murdock, époux de dame Jeanne Gobeil, demeurant au 1835, boulevard St-Jean Baptiste à Chicoutimi. La dépouille mortelle sera exposée à compter de samedi le 10 septembre 1994 à 19h, en la résidence funéraire

Gravel & Fils 825, avenue Bégin coin Champs-Élysées Chicoutimi

Les funérailles auront lieu le lundi 12 septembre 1994 à 14h, en l'église St-Isidore de Chicoutimi. Le salon sera ouvert lundi à compter de 12h. Les cendres seront déposées au cimetière Belmont, Ste-Foy, à Québec. Il était le fils de feu Eugène Murdock et de feu dame Alida Duchesne.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Charlotte (Bruno Turcotte), Claire (Gérald Boudreau), Laval, Rock, Bruno (Chantale Fontaine), Céline (Régis Potvin), feu Luc, Carl; ses 9 petits-enfants, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces et de nombreux parents et amis. Pour ceux qui le désirent, faire parvenir vos dons à la Fondation Régionale de l'hôpital de Chicoutimi, 305, St-Vallier, Chicoutimi G7H 5H6. Direction des funérailles

Gravel & Fils Ltée Pour renseignements (418)543-0755

PARADIS (Wilfrid)



A l'hôpital St-François d'Assise, le 7 septembre 1994, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Wilfrid Paradis, fils de feu Alphonse Paradis et de feu Éva Drouin. Il demeurait à Charlesbourg. Selon ses volontés il ne sera pas exposé. Un service sera chanté en présence du corps, le samedi 10 septembre à 11h, en l'église St-Charles Borromée, où la famille recevra les condoléances à la sacristie une demi-heure avant la cérémonie et de

la au cimetière de Charlesbourg, sous la direction de la Coopérative Funéraire de l'Anse 280, 8e Rue Québec

Il laisse dans le deuil son frère et sa belle-sœur, Jean-Baptiste (Blandine Thomassin) de Detroit; ainsi que plusieurs neveux, nièces et amies. Pour renseignements 525-6044.

PLAMONDON (Marc)



A l'hôpital St-Sacrement, le 6 septembre 1994, à l'âge de 60 ans et 3 mois, est décédé M. Marc Plamondon, époux de dame Denise Goyette. Il demeurait à Charlesbourg. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

St-Raymond Inc. 209 rue St-Jacques St-Raymond

vendredi, de 14 à 16h30 et de 19 à 22h, samedi, à compter de 11h30. Le service religieux sera célébré le samedi, 10 septembre, à 14h, en l'église St-Raymond et de la au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille: Josée (Denise Ringuette), Guy (Marie-Claude Beupré), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Lucille (André Pettit-clerc), Carmen (Maurice Gasse), Pierrette (Jean-Paul Vallières), Armand (Chislaine Douville), Yvon (Eléna Dion), René (Jeanne d'Arc Arsenault), Philippe (Yvonne Lortie), Thérèse (Gaëtan Lepage), Julien (André Poirier), Ghislain (Madeleine Provencher), sa belle-sœur Marie-Paule Paquet (feu Gaston), il laisse aussi sa belle-mère Mme Adrien Goyette, ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Goyette: Lise (Léo-Paul Gilbert), Jean-Guy, Jacques (Louise Godin), Diane (Jacques Rochette), Liette (Daniel Langlois), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amies.

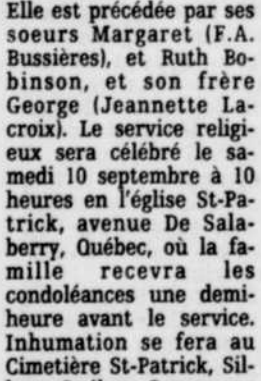
Pour renseignements 1-337-7893

ROBINSON (Elizabeth (Lily)) — A St-Bright's Home, le 8 septembre 1994, est décédée dame Elizabeth Robinson. Elle laisse dans le deuil ses neveux et nièces: Frank Bussières (Mary Bailey), Joan Bussières (Bernard O'Dowd), Peter Bussière (Mary Ann Gucwa), Ruth Elizabeth Bussières, Carolyn Robinson Bowerman, ainsi que plusieurs arrière-neveux et nièces. Elle est précédée par ses sœurs Margaret (F.A. Bussières), et Ruth Robinson, et son frère George (Jeannette Lacroix). Le service religieux sera célébré le samedi 10 septembre à 10 heures en l'église St-Patrick, avenue De Salaberry, Québec, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant le service. Inhumation se fera au Cimetière St-Patrick, Silly, Québec. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation St-Bright's Home, 1645 Chemin St-Louis, Silly, P.Q., G1S 4M3. La direction des funérailles a été confiée à la

Coopérative funéraire DU PLATEAU

693, Nérée Tremblay Ste-Foy Pour renseignements 688-2411

SAVARD (Léopold)



A la Maison Michel Sarrazin, le 8 septembre 1994, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Léopold Savard, époux de feu Carmen Plante, il demeurait à Vanier. Le service religieux sera célébré le samedi 10 sep-

tembre 1994 à 14h, en l'église Notre-Dame-de-Recouvrance, 260, Bélanger (Vanier) et de la au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison

LEPINE-CLOUTIER LTÉE La famille recevra les

condoléances à l'église, une heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: Jean-Claude (Charmaine Couture), Denise (Yvan Longchamp), Nicole (Pierre Cadoret), Claudette (Magella Munger), Lise (Marc Blanchet), Francine (Michel Demers), Huguette (Denis Filioux), Linda (Jean-Guy Robitaille), Sylvie (Denis Renaud); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Germain Savard Rondeau, Jacqueline Savard Poliquin, Georgette Savard Pelletier, M. et Mme Alfred Savard (Lucille), M. et Mme René Savard (Jacqueline), Lucienne Savard, Jacqueline Morissette Plante, M. et Mme Jean-Guy Plante (Huguette), Jean-Marie St-Hilaire, M. et Mme Marcel Lafrance (Lucille); ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et amies. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Maison Michel Sarrazin, 2101, chemin St-Louis (Sillery) G1T 1P5, tél.: 688-0878.

Pour renseignements 529-3371

VUAGNIAUX (Daniel) — Au centre d'accueil Orléans de Beauport, le 1er septembre 1994, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Daniel Vuagniaux, époux de dame Lucille Moreau. Il demeurait à Beauport. Selon ses volontés, il a été confié au

Parc-Commemoratif La Souveraineté

301, Rang Ste-Anne Quartier Laurentien Sainte-Foy

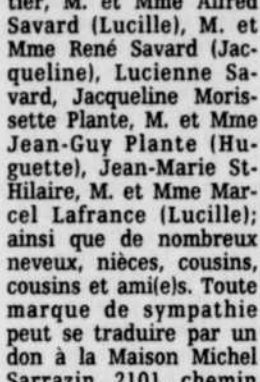
Un dernier hommage lui sera rendu le samedi 10 septembre 1994 à 14h, en l'église St-Charles-Borromée de la chapelle, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, ses gendres et sa belle-fille: Marie-Claude, Francine, Jean-Marc et ses petits-enfants de Lauzanne en Suisse, ses sœurs, son frère, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Georgette, Lisette, Jean-Pierre (Marie-Louise), Mme Georgette Moreau Asselin de Yvonnand en Suisse, M. et Mme Paul Lafresnay (Rachel Moreau), M. et Mme Robert Moreau (Jeannine Leger), M. Guy Moreau; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amies en Suisse et au Canada. Que vos témoignages de sympathie se traduisent par un don à la Fondation du Noël du Bonheur. Pour renseignements 871-2372

tembre 1994 à 14h, en l'église Notre-Dame-de-Recouvrance, 260, Bélanger (Vanier) et de la au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison

LEPINE-CLOUTIER LTÉE La famille recevra les condoléances à l'église, une heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: Jean-Claude (Charmaine Couture), Denise (Yvan Longchamp), Nicole (Pierre Cadoret), Claudette (Magella Munger), Lise (Marc Blanchet), Francine (Michel Demers), Huguette (Denis Filioux), Linda (Jean-Guy Robitaille), Sylvie (Denis Renaud); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Germain Savard Rondeau, Jacqueline Savard Poliquin, Georgette Savard Pelletier, M. et Mme Alfred Savard (Lucille), M. et Mme René Savard (Jacqueline), Lucienne Savard, Jacqueline Morissette Plante, M. et Mme Jean-Guy Plante (Huguette), Jean-Marie St-Hilaire, M. et Mme Marcel Lafrance (Lucille); ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et amies. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Maison Michel Sarrazin, 2101, chemin St-Louis (Sillery) G1T 1P5, tél.: 688-0878.

Pour renseignements 529-3371

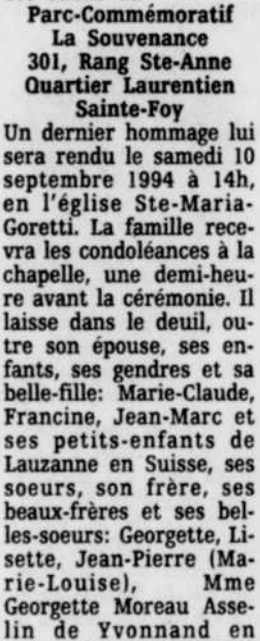
GUIMONT (Simone Lajeunesse)



Déjà un an que tu nous as laissés. Nous continuons la route sans toi et tu nous manques infiniment. Mais nous croyons que de là-haut, tu veilles sur nous en attendant de nous retrouver tous. Repose en paix petite mère douce et bien-aimée. Le samedi 10 septembre 1994 à 19h15, en l'église St-Charles-Borromée de Charlesbourg sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de

Madame Simone Lajeunesse-Guimont. Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous pour cette célébration.

JOBIN (Richard)



Il y a un an que tu nous as quittés. Dans nos cœurs, ton souvenir nous est toujours présent. Une messe anniversaire sera chantée le samedi, 10 septembre 1994, à 16h30, en l'église St-Ambroise de Loretteville, 277 rue Racine. Merci aux parents et amies qui se joindront à nous pour cette célébration.

LACASSE (Gaston)



Le samedi 10 septembre, à 19h30, en l'église de St-Gervais, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Gaston Lacasse, époux de Léontine Labbé. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

MORIN (Emilienne Picard)



Chère épouse et chère maman, déjà un an tu nous as quittés. Ton départ nous laisse un grand vide. Notre consolation est que tu ne souffres plus et que

tu reposes en paix. Ta joie ainsi que ton amour que tu as su partager avec moi et nos treize enfants resteront un souvenir à tout jamais gravé dans nos cœurs. Pour toi chère épouse et maman une messe anniversaire sera chantée samedi le 10 septembre 1994 à 19h en l'église Notre-Dame de la Garde. Nous remercions à l'avance tous ceux et celles qui s'uniront à nous pour cette célébration.

GABOURY (Pauline) — Le samedi 10 septembre 1994, à 16h30, en l'église de Cap-Rouge au 1420 Provencher, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Pauline Gaboury. Parents et amies sont invités à cette messe anniversaire. Merci à tous et celles qui seront présentes.

GUIMONT (Simone Lajeunesse)



Déjà un an que tu nous as laissés. Nous continuons la route sans toi et tu nous manques infiniment. Mais nous croyons que de là-haut, tu veilles sur nous en attendant de nous retrouver tous. Repose en paix petite mère douce et bien-aimée. Le samedi 10 septembre 1994 à 19h15, en l'église St-Charles-Borromée de Charlesbourg sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de

Madame Simone Lajeunesse-Guimont. Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous pour cette célébration.

JOBIN (Richard)



Il y a un an que tu nous as quittés. Dans nos cœurs, ton souvenir nous est toujours présent. Une messe anniversaire sera chantée le samedi, 10 septembre 1994, à 16h30, en l'église St-Ambroise de Loretteville, 277 rue Racine. Merci aux parents et amies qui se joindront à nous pour cette célébration.

LACASSE (Gaston)



Le samedi 10 septembre, à 19h30, en l'église de St-Gervais, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Gaston Lacasse, époux de Léontine Labbé. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

MORIN (Emilienne Picard)



Chère épouse et chère maman, déjà un an tu nous as quittés. Ton départ nous laisse un grand vide. Notre consolation est que tu ne souffres plus et que

ROY (Alexandre)



En souvenir de notre père, M. Alexandre Roy, qui nous a quittés le 28 août 1993, un service anniversaire sera célébré en l'église de St-Vallier, le samedi 10 septembre, à 15 heures. Sincères remerciements aux parents et amis qui se joindront à nous pour cette célébration.

LA FAMILLE ROY

TWEDDELL (Louise Leclerc) — Le dimanche 11 septembre à 10 heures en la chapelle du Lac Beauport, sera chantée une messe anniversaire à la mémoire de Louise Leclerc, épouse de Pierre Tweddel. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

740 FAVEURS OBTENUES

Merci au Seigneur pour faveur obtenue avec promesse de publier. O.O.

Merci au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.P.

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour 'Je vous Salue Marie', durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ème jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. M.J.M.

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour 'Je vous Salue Marie', durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ème jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. D.D.

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour 'Je vous Salue Marie', durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ème jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. R.G.

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour 'Je vous Salue Marie', durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ème jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. D.R.

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour 'Je vous Salue Marie', durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ème jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. L.V.R.

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur pour faveur obtenue avec promesse de publier. L.S.

SINCERES remerciements à la Vierge Marie pour faveur obtenue avec promesse de publier. A.J.A.

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.B.

765 MONUMENTS

THÉRIAULT & FILS 710, 1ère Avenue, Québec 224-1561

LE SOLEIL, publication quotidienne fondée en 1898, est imprimée au 390, rue Saint-Vallier Est, Québec G1K 7J6, par LE SOLEIL (Division de Groupe Unimédia) qui en est l'éditeur. "Envoyé de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL."

LE SOLEIL (USPS #003709) is published daily at 390 East St. Vallier Street, Québec City, Province of Québec G1K 7J6. Subscription rate per year is \$44.00 (Canadian Funds). Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. Postmaster: Send address changes to JNSA, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518. WPOST1

Détenu sidéen en croisade

DORCHESTER, N.-B. (PC) — Gérald Benoit, âgé de 40 ans, s'attend à finir ses jours au pénitencier de Dorchester, au Nouveau-Brunswick.

Mais entre-temps, il espère donner un sens à ce qu'il lui reste de vie en informant ses codétenus sur la terrible maladie qui l'emportera probablement: le sida.

« Je fais de mon mieux pour réparer ce que j'ai fait », dit-il dans une récente entrevue accordée au pénitencier.

« Ce qui m'aide un peu à vivre, c'est l'espoir que ce que je fais peut permettre à quelqu'un dans la rue de ne pas contracter le sida et mourir de façon horrible. Mais je me sentirai toujours coupable de ce que j'ai fait. »

Benoit, originaire de la région de Picadilly, au sud-ouest de Terre-Neuve, a été condamné à une peine d'emprisonnement de 25 ans en 1986 pour sa participation à un meurtre brutal commis dans sa ville natale.

Il avait auparavant fait les 400 coups dans des métropoles nord-américaines comme Vancouver, San Francisco ou New York, où il faisait la rue comme prostitué avant d'engloutir ses profits dans la drogue.

Mais son métier et son style de vie l'attendaient au détour: Benoit combat le sida depuis maintenant huit ans, et ne pense pas vivre assez longtemps pour obtenir sa libération.

C'est pourquoi il tente de donner un sens à cette vie en sursis en animant au pénitencier des séances d'information sur les risques du sida. Et très bientôt, il commencera à former d'autres détenus qui sortiront bientôt, et qui pourront à leur tour transmettre l'information dans les rues où ils ont grandi.

Les gens qui ont le plus besoin de cette information ne veulent pas d'un gars « bon chic bon genre », explique-t-il. Ce qu'ils veulent, c'est quelqu'un qui leur ressemble, qui vient de la rue.

Derrick Green, qui participera au programme de formation donné par Benoit, a passé la majeure partie de son adolescence dans les rues de Fredericton. À sa libération, dans un an, il espère retourner dans la rue pour informer les jeunes sur les risques du sida.

« Chaque jour, je vois Gérald se battre contre cette maladie. C'est un ami et je ne pense pas que les gens devraient passer seuls à travers cette épreuve », dit-il.

Mais avant de songer à entraîner ses codétenus, Benoit a dû affronter leurs craintes et leurs préjugés concernant le sida. À l'issue d'un procès ayant jouti d'une vaste couverture médiatique, tout le monde était au courant de sa condition.

Terre-Neuve cède: la GRC n'ira pas à Davis Inlet

DAVIS INLET, T.-N. (PC) — Le gouvernement de Terre-Neuve a finalement cédé aux pressions des Innus du Labrador et annulé hier soir la visite du tribunal itinérant à Davis Inlet, prévue cette semaine.

À la demande du ministre provincial de la Justice, Ed Roberts, l'escouade tactique de la GRC, mobilisée depuis le week-end dernier à Goose Bay, à 300 km au sud, se tenait prête à s'envoler vers Davis Inlet pour assurer la sécurité du personnel judiciaire.

Mais le ministre a indiqué hier

que les Innus étaient prêts à risquer un affrontement violent avec les policiers et que la GRC ne pouvait garantir le séjour en toute sécurité du juge et de son personnel dans le petit village de 500 habitants.

Les policiers de la GRC — de 70 à 100 — retourneront donc à leurs tâches habituelles.

Les Innus « ont indiqué claire-

ment qu'ils ne voulaient pas se soumettre aux lois auxquelles sont sujets tous les Canadiens, incluant le code criminel », a expliqué M. Roberts.

« Les récents événements ont aussi clairement démontré que les leaders innus étaient prêts à une épreuve de force, au risque de céder à la violence, pour faire valoir leur opinion. »

Les Innus ont bloqué cette semaine l'aérodrome de Davis Inlet avec des débris. Des Innus venus d'autres villages les ont rejoints par solidarité.

Le ministre Roberts a aussi annoncé que Terre-Neuve avait suspendu les négociations avec les Innus dans trois dossiers : les revendications territoriales, la cession de responsabilités en matière de santé et de services sociaux, et la délocalisation des Innus de Davis Inlet vers l'île de Terre-Neuve, à Sango Bay.

Selon le ministre, Ottawa appuie la suspension des négociations, qui ne reprendront que si les Innus respectent trois conditions : qu'ils acceptent de se soumettre aux lois canadiennes, qu'ils permettent le retour du tribunal itinérant, et que les deux parties conviennent d'une solution acceptable en ce qui a trait à la sécurité publique.

Davis Inlet est patrouillée par la GRC mais les Innus souhaitent y intégrer des policiers autochtones.

Le tribunal itinérant doit entendre 78 causes criminelles, dont six cas d'agressions sexuelles et 10 cas de voies de fait simples. La dernière visite d'un juge à Davis Inlet remonte à décembre dernier.

Les Innus souhaitent amorcer des discussions pour la création d'un système judiciaire autochtone, qui tiendrait compte des ressources de la communauté et ne forcerait pas nécessairement l'incarcération des inculpés dans une prison éloignée.



Ces deux enfants de Davis Inlet étaient tout sourires hier. Le recul de Terre-Neuve est perçu positivement par la communauté.



Choc brutal avec un lampadaire

Un homme a été grièvement blessé, hier vers 15 h, lorsque son véhicule a heurté un lampadaire dans une bretelle de la sortie Jean-Talon de l'autoroute Laurentienne, à Charlesbourg. Les policiers de la Sûreté du Québec ont dû demander l'aide des pompiers, qui ont utilisé les pinces de décarcation pour sortir le malheureux de l'amas de ferraille qu'était devenue sa voiture.

Le système de santé canadien intéresse les Californiens

WASHINGTON (PC) — Les Californiens décideront le 8 novembre s'ils se donneront un système de santé à la canadienne.

Ils obtiennent cependant l'appui d'organisations nationales qui se préoccupent de ce qui se passe

en Californie.

Hier, par exemple, la National Education Association a annoncé qu'elle remettrait la somme de 350 000 \$ à la coalition californienne pour l'aider dans sa lutte.

Les partisans d'un tel système espèrent que la Californie jouera aux États-Unis le rôle qu'a joué la Saskatchewan au Canada. Cette province a été la première à se donner un système de santé universel administré par le gouvernement, un système qui a fini par se généraliser dans le reste du pays.

« Si nous adoptons ce système en Californie, se sera comme la Saskatchewan », a déclaré en conférence de presse hier M. Glen Schneider, co-président de la coalition qui milite en Californie pour un système à la canadienne. La Californie est un État qui donne le ton, et si la population vote en faveur de ce type de système, celui-ci s'étendra au reste du pays en bien peu de temps. »

Les partisans d'un système de santé à la canadienne n'espèrent plus l'établir à l'ensemble des États-Unis d'un seul coup. Ils voulaient profiter de la réforme du système de santé américain proposée par le président Bill Clinton pour parvenir à leurs fins, mais le Congrès a rejeté le projet de système à la canadienne présenté par quelques démocrates.

Les partisans d'un système à la canadienne en Californie doivent en fait se battre sur deux fronts : à Washington, pour préserver le droit des États de se donner un système différent, et en Californie même.

Dans les deux cas, ils font face sensiblement aux mêmes adversaires, soit les grandes compagnies d'assurance.

Assemblées de cuisine

Ils se battent avec les moyens du bord : à la campagne de publicité financée par ces assureurs, ils répondent avec des assemblées de cuisine et une campagne de publicité plus modeste.

Des parents de François-Perrault forcent la main de la CECQ

QUÉBEC — Une dizaine de parents d'élèves de secondaire I fréquentant l'école Joseph-François-Perrault, à la haute-ville de Québec, ont décidé, hier soir, d'obliger la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) à garder leurs enfants dans cet établissement.

par VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Les autorités scolaires avaient en effet décrété cette semaine la fermeture d'une des deux classes de cheminement particulier pour élèves en difficulté qui existent dans cette école et de renvoyer le professeur. La CECQ considère

qu'il y a un trop petit nombre d'élèves dans cette classe, soit 11.

En annonçant la nouvelle aux parents, la direction de l'école leur a fait valoir qu'ils pourraient inscrire leurs enfants soit à l'école Notre-Dame-de-Roc-Amador ou à l'école Cardinal-Roy, qui offrent également des services aux élèves de secondaires I en cheminement

particulier.

Selon le directeur de l'école Joseph-François-Perrault, M. Ferdinand Charest, la décision de fermer la classe spéciale a été prise par la CECQ. L'école n'avait donc rien à dire. « Il fallait en fermer une et la nôtre a été choisie parce qu'elle était celle qui recevait le moins d'élèves », de dire M. Charest.

Cependant, les parents ne veulent pas entendre parler des problèmes de la CECQ et de ses « ratios » maître-élèves. Pour eux, ce transfert dans une école de la basse-ville pour des enfants qui ont déjà des difficultés n'est pas une solution.

Neuf des 11 parents ont tenu une réunion, hier soir, et ont décidé unanimement d'aller eux-mêmes reconduire leurs enfants à l'école, mardi matin prochain, et de forcer la direction de l'école à les recevoir.

Le Parti réformiste aura ses délateurs

OTTAWA (PC) — Le Parti réformiste prévoit mettre sur pied une « brigade des mœurs politiques », une ligne téléphonique de dénonciation, et même embaucher un détective privé pour débusquer les scandales et le gaspillage au sein du gouvernement libéral.

Il s'agit là d'une entreprise du Parti réformiste pour redorer son blason à la suite d'une session parlementaire pas très reluisante.

« Notre rôle est de dévoiler au grand jour les problèmes du système, un peu comme le font les journalistes », a expliqué le député Randy White, de Colombie-Britannique.

Le Parti réformiste a publié des offres d'emploi pour des postes de chercheurs, et a reçu des centaines de candidatures d'étudiants d'universités, de détectives privés et même de policiers à la retraite. « Nous n'avons pas encore décidé qui nous choisirons », a indiqué M. White, qui insiste cependant pour dire qu'il ne s'agit pas de fouiller dans la vie privée des députés ou dans leurs finances personnelles.

Peter Donolo, directeur des communications au bureau du premier ministre Jean Chrétien, a estimé que le député réformiste avait peut-être trop regardé la série télévisée *Magnum PI*, mettant en scène un détective privé à Hawaii.

Ils ont été élus pour représenter les intérêts de leurs élec-

teurs, pas pour fouiner et jouer aux agents secrets, a-t-il dit.

Le député White ne perdra d'ailleurs pas de temps : dès la rentrée parlementaire, le 19 septembre, il a l'intention de talonner la députée libérale terrienne Jean Payne, qui a déclaré faillite dans une affaire controversée de subventions gouvernementales versées à son entreprise.

« Je suis l'affaire Jean Payne depuis le tout début et je sais exactement ce qu'elle a fait. Elle peut s'attendre à être interrogée en Chambre dès la reprise », a-t-il dit.

Mme Payne a indiqué de son côté qu'elle n'avait rien à se reprocher et que le Parti réformiste gaspillait l'argent des contribuables avec ses enquêtes, plutôt que de s'attaquer aux vrais problèmes qui touchent les Canadiens.

La « brigade des mœurs » des réformistes rappelle le petit groupe de jeunes députés libéraux particulièrement énergiques, le « Rat Pack », qui s'acharnaient sur les membres du gouvernement conservateur de Brian Mulroney impliqués dans des scandales après leur élection de 1984.

CSST

Commission
de la santé
et de la sécurité
du travail

La Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec sollicite des offres de fournisseurs spécialisés en technologie de l'information pour la réalisation du mandat mentionné en titre.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les offres des fournisseurs ayant au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord.

Les documents d'appel d'offres peuvent être obtenus à compter du 9 septembre 1994 par remise d'un montant non remboursable de 20 \$ toutes taxes incluses, soit par argent comptant, soit par chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec.

La vente des documents ainsi que la réception des offres sont faites à l'adresse suivante :

Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec
Service de l'approvisionnement - bureau R-65
524, rue Bourdages
Québec (Québec)
G1K 7E2
Tél.: (418) 643-5155

Les heures d'ouverture de ce bureau sont de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30, du lundi au vendredi inclusivement.

Date et heure limites de réception des offres : 27 septembre 1994 à 15 heures.

La Commission ne s'engage à accepter aucune des offres reçues, même celles offrant le meilleur rapport qualité/prix.

Le Directeur des ressources matérielles
Dominique Landry

APPEL D'OFFRES # 306231 DÉVELOPPEMENT ET ENTRETIEN DES COMPOSANTES UTILISANT LE LANGAGE DE PROGRAMMATION «EASEL»

ville de CHARLESBOURG

AVIS AUX SOUSSIONNAIRES

SOUSSION S-1212:
Fourniture de sel de voirie pour
l'hiver 1994-1995

DEVIS DE SOUSSION:
Disponible le 9 septembre 1994 au
bureau du Service des approvisionnements, 160, 76e Rue Est, 3e étage,
Charlesbourg, Québec, G1H 7H5,
tél.: (418) 624-7680.

DÉPÔT DES SOUSSIONS:
Avant le 22 septembre 1994, jusqu'à
11 h, au bureau du greffier, à l'adresse ci-haut mentionnée, 3e étage.

Donné à Charlesbourg, le 9 septembre 1994.
Jacques Landry
Directeur des approvisionnements

avis de demande d'un permis d'alcool

Règle des alcools, des courses et des jeux

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée ou certifiée, et être adressée à : La Régie des alcools, des courses et des jeux, 1281, boul. Charest Ouest, Québec (Québec) G1N 2C9

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
LINDA SAMSON (COMPAGNIE A ÉTRE FORMÉE) Bistro l'Avatrice 603, 6e av. Aéroport de Québec Sainte-Foy Dossier: 198 721	1 bar	603, 6e av. Aéroport de Québec Sainte-Foy

Le Président et directeur général
Ghassan K. Laffame, avocat

Québec

VILLE DE VANIER APPEL D'OFFRES

CANALISATION DU RUISSEAU ST-MICHEL PHASE I

Avant la présente date, la Ville de Vanier recevra des soumissions aux conditions énumérées ci-après :

PROJET NO 15574-000

Les travaux faisant partie du contrat sont projetés à Vanier sur une longueur de 790 mètres entre la rue St-Charles et le dépôt de neige municipal en longeant la limite ouest de la Ville de Vanier.

Les travaux concernés principalement sont les suivants :

1. Construction d'un fossé à ciel ouvert sur une longueur de 350 mètres.
2. Construction d'une conduite de 2100 mm de diamètre sous le boulevard Père-Lafontaine, comprenant l'excavation, le remplissage et le chemin de contournement.
3. Réalisation de tous les travaux de voirie, d'égout, d'égouts et autres travaux de réfection.
4. Pose des clôtures, engazonnement, protection en enrochement et réalisation de tous les autres travaux connexes.

CONDITIONS D'UTILISATION DES DOCUMENTS DE SOUSSION

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent le permis de la Régie des entreprises en construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requises et qui auront révisé les plans et devis en leur nom, ou, à défaut, par un représentant autorisé, le montant de 10% du montant de la soumission, valide pour une période de soixante (60) jours après l'ouverture des soumissions.

Elles seront reçues au bureau du soumissionneur situé à l'adresse ci-dessous, jusqu'à 10h30, le mercredi 21 septembre 1994, pour ouverture à la même heure et au même endroit, soit :

Hôtel de Ville de Vanier
233, boul. Pierre-Bertrand
Vanier (Québec) G1M 2C7
Tél.: (418) 687-3530

La Ville de Vanier ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ne fera aucune soumission non conforme. Elle n'encourt aucune obligation, positive ou négative, pour frais et pertes subies par les soumissionnaires.

Donné à Vanier, ce mardi 7 septembre 1994.
Me Marie-Josée Dumais,
greffière

233, boulevard Pierre-Bertrand
Vanier (Québec) G1M 2C7
Tél.: (418) 687-3530

B-11

Col meg Mts US	0.68	CI Mutual Funds CS	(Groups)	pAssetBuild 110 D8	viVistaPlace 233.42
0.67	0.49	0.57 3.30	nMM	gAssetBuild 110 D9	-Martine
Glo Small CS: 9.54	0.49	CIBC (Placements	Pursuit Group	gAssetBuild 110 D1	Assurance-Vie
0.50	0.49	20.70	viMMF	gAssetBuild 110 D2	Investment 16.90
0.50	0.49	nB-Tres	RoYFund (Groups)	gAssetBuild 110 D3	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	nB-TCS	gAssetBuild 110 D4	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D5	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D6	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D7	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D8	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D9	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D1	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D2	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D3	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D4	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D5	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D6	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D7	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D8	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D9	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D1	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D2	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D3	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D4	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D5	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D6	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D7	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D8	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D9	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D1	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D2	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D3	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D4	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D5	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D6	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D7	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D8	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D9	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D1	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D2	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D3	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D4	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D5	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D6	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D7	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D8	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D9	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D1	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D2	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D3	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D4	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D5	viInvestment 16.90
0.50	0.49	0.42	0.42	gAssetBuild 110 D6	viInvestment 16.90
0.50	0.4				

[illegible]

1991

Idel ent	200	1.10	1.10	1.10	—10	West frsr	400	36	36	36	—14	Horsham d	925	85 1/4	84 1/4	85
Illion p	8200	4.85	4.70	4.75	—10	Westlar gr	829985	10	10	10	—10	Actions partiellement payées				
ILB&A	48404	4.05	3.95	4.04	+0.05	Wiconet s	323442	21 1/2	21	21	—10					

[illegible]

17	8.67	+0.25
18	9.48	+0.12
19	9.72	+0.25

RETURNS 4.25 1Dec21		PEI	11.00	119Sep11	110.25	9.75	+0.30	Suncor Inc. 7.40 22Feb04	87.12	9.69	+0.25			
	93.37	4.68	+0.25	Que	8.00	30Mar99	97.80	8.73	+0.16	Thomson Corp 9.15 6Jul04	88.05	9.46	+0.25	
PROVINCES		Que	10.25	15Sep11	104.47	8.75	+0.20	Transcan Pip 4.5 20Mar18						
7.80	75Aug07	96.90	8.20	+0.10	Que	10.25	15Sep11	104.05	9.44	+0.20				
8.50	26Sep11	96.99	8.49	+0.24	Que	9.38	16Jun02	94.26	8.96	+0.24				
6.38	1Jun04	82.88	9.05	+0.25	Sask	9.80	6Jun99	102.92	9.84	+0.30	West Coast 7.8 5.50 4Sep18	88.00	9.71	+0.25

[illegible]

14 S.

Le projet de cimenterie de Port-Daniel chemine toujours

PORT-DANIEL — Le projet de cimenterie de Port-Daniel chemine toujours même si beaucoup de travail, échelonné sur des mois, reste à accomplir pour qu'il fasse l'objet d'une annonce officielle, indique M. Robert McInnis, maire de ce village.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

Hier, M. McInnis a fait le point sur ce dossier qui a fait l'objet de nombreuses mentions au cours des derniers jours de la campagne électorale, particulièrement de la part du candidat libéral dans Bonaventure, M. Mario Morin, qui a placé ce projet dans son programme local.

« Ça va toujours de l'avant, mais il reste des étapes importantes à franchir, et des mois de travail, avant de pouvoir annoncer le moment de la réalisation du projet. Je suis confiant que ça va aboutir », note M. McInnis.

Le promoteur du projet, l'homme d'affaires Guy Rousseau, de Rimouski, fait preuve d'une extrême discrétion sur le cheminement de celui-ci, un comportement facile à expliquer selon le maire de Port-Daniel.

« Ce sont souvent les projets dont on entend parler le moins qui se réalisent. Et puis, M. Rousseau craint une répétition de la situation survenue en 1991, alors que « des annonces prématurées ont nui à la crédibilité du projet », poursuit M. McInnis.

À l'été 1991, un homme d'affaires d'Odanak, dans la région de Sorel, M. Réjean Aucoin, avait annoncé la construction d'une cimenterie de 800 millions \$ à Port-Daniel, sans appuyer cette annonce par des gestes concrets.

Guy Rousseau a toujours gardé ses distances par rapport au groupe Aucoin, et refuse d'exposer son projet aux médias avant d'en compléter le montage.

Le projet piloté par M. Rousseau est plus modeste, quoique imposant. On parle d'un investissement de 250 millions \$, voire 300 millions \$, et il créerait de 200 à 250 emplois.

Le gisement de calcaire de Port-Daniel contient environ 800 millions de tonnes de matière exploitable et il est l'un des plus importants en Amérique du Nord.

Selon M. McInnis, son exploitation permettrait de mettre en valeur d'autres gisements de moindre importance, dont un de marbre blanc.

Jusqu'à présent, le secteur privé a investi 1 million \$ en études sur la cimenterie, aidé par une subvention d'environ 100 000 \$ du gouvernement fédé-

ral et par une somme similaire débloquée par le Conseil régional de concertation et de développement de la Gaspésie et des îles de la Madeleine.

« Le gouvernement provincial n'a pas versé d'argent pour les études. Je verrais mal, dans ce contexte, l'un des candidats tenter de récupérer du crédit en rapport

avec la cimenterie », commente le maire de Port-Daniel.

Le libéral Mario Morin affirme s'être engagé à faire aboutir le projet et à le piloter auprès du gouvernement après consultation des dirigeants de son parti.

« Si le gouvernement n'a pas débloqué de fonds jusqu'à mainte-

nant, c'est qu'il reste des étapes à franchir au niveau des études de faisabilité et de marché. Des fonds seront disponibles pour les infrastructures », affirme le candidat libéral.

Le député péquiste Marcel Landry a promis à Guy Rousseau d'être discret et de faire le travail attendu d'un député. « Les

annonces se font par les promoteurs, pas par le député. Ça ne donnerait rien de l'annoncer maintenant. Le soleil ne se lève pas quand on chante, comme dans le coq de Rostand », estime M. Landry.

Selon M. McInnis, il serait surprenant que le projet de cimenterie aboutisse avant la fin de 1994.

Américains et Japonais doivent faire plus d'efforts pour régler leurs différends

LOS ANGELES (AFP) — Les États-Unis et le Japon doivent faire davantage d'efforts pour régler leurs différends commerciaux, a déclaré hier le ministre japonais adjoint des Affaires étrangères, Sadayuki Hayashi.

Il a fait ses déclarations à l'issue d'un entretien de 30 minutes avec Charlene Barshefsky, représentante américaine adjointe pour le Commerce.

En début de matinée hier, le représentant américain pour le Commerce, M. Mickey Kantor, avait estimé qu'il y avait un certain potentiel pour faire des progrès en ajoutant qu'on verra bien ce qui se passera au cours des prochaines semaines.

M. Kantor avait eu trois heures d'entretiens mercredi à Washington avec le ministre japonais du Commerce international (MITI), Ryutaro Hashimoto. Il devait aussi rencontrer le ministre japonais des Affaires étrangères, Yohei Kono pendant une heure et demie, hier en milieu d'après-midi à Los Angeles.

La Maison-Blanche avait dit plus tôt le même jour qu'un accord commercial avec le Japon n'était pas encore en vue même si quelques modestes progrès ont

été réalisés lors de ces dernières discussions avec Tokyo.

Le porte-parole de la présidence, Mme Dee Dee Myers, avait toutefois souligné qu'on était loin de résoudre tous les problèmes. « Nous allons continuer à travailler », avait-elle ajouté, affirmant qu'il y a un certain nombre de domaines qui sont toujours en cours de discussion.

Le ministre japonais adjoint des Affaires étrangères, M. Hayashi, a également affirmé que Washington et Tokyo devraient faire tout leur possible pour conclure un accord avant la date prévue pour un déclenchement éventuel de sanctions commerciales américaines. « Mais il faut être



Mickey KANTOR

deux pour parvenir à un accord, a-t-il ajouté.

Les États-Unis ont menacé à la fin juillet, après l'échec des précédentes négociations, d'exercer des rétorsions commerciales contre le Japon en l'absence d'un compromis sur l'accès à ses marchés publics dans les télécommunications et les équipements médicaux d'ici le 30 septembre.

Mme Barshefsky s'est pour sa part bornée à dire que les derniers entretiens avec M. Hayashi étaient seulement techniques et qu'ils devaient se revoir.

Aux termes de cet accord-cadre, Washington et Tokyo doivent négocier une ouverture du marché japonais dans quatre secteurs-clés pour tenter de réduire le déficit commercial américain avec le Japon qui ne cesse de se creuser. Il s'était chiffré à 60 milliards \$ en 1993.

Outre les télécommunications et les équipements médicaux, l'accord de 1993 couvre les assurances et l'automobile (et pièces détachées).

Renforcer la confiance dans le dollar américain

WASHINGTON (Reuter) — La position qu'occupe le dollar au plan international comme première monnaie de réserve ne peut plus être considérée comme définitivement acquise, a estimé hier Lawrence Lindsey, l'un des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine. « Cela se mérite », a-t-il déclaré devant des membres du groupe de pression conservateur Empower America, et il a souligné que les responsables politiques devaient faire en sorte de préserver et, si possible, de renforcer la confiance dont bénéficient les États-Unis à travers le monde. C'est la raison pour laquelle Lawrence Lindsey considère que les responsables doivent mener une politique à long terme anti-inflationniste afin de préserver le rôle que joue actuellement le dollar sur le plan international. Pour parvenir à ce résultat, il faut également, a-t-il ajouté, maintenir ouverts les marchés des capitaux et promouvoir une politique de libre-échange. Il a aussi noté que les États-Unis tiraient avantage du rôle international de premier plan joué par le dollar, et ce de diverses façons, notamment en permettant des économies pour le contribuable sur le financement de la dette publique.

MISE AU POINT

Dans la circulaire Sears "nouvelle saison nouvelles idées" en vigueur du 8 au 18 septembre 1994 et distribuée le 7 septembre 1994, veuillez noter qu'en page 27 le siège d'auto Cosco N° 27475 offert à 10\$ de rabais avec le coupon ne sera pas disponible pour la réclamation. Cependant vous pourrez utiliser ce coupon de rabais de 10\$ à l'achat de n'importe quel siège d'auto transformable parmi nos modèles en magasin.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

VOYONS SI J'AI BIEN COMPRIS. TOUT CE QUE J'AI À FAIRE C'EST D'ESSAYER CERTAINS VÊTEMENTS QUE JE POURRAIS PEUT-ÊTRE GAGNER PAR LA SUITE?

Tout à fait vrai. Venez au rayon de la mode féminine chez Eaton et essayez autant de vêtements qu'il vous plaira. Vous pourriez gagner ce que vous essayez, jusqu'à concurrence d'une valeur de 300\$*. Et vous n'avez pas à acheter quoi que soit!

«ET PEU IMPORTE CE QUI ARRIVE, J'AI DROIT À UN RABAIS ALLANT JUSQU'À 20%?»

Effectivement, vous pourrez profiter de rabais de 10%, 15% ou 20% sur le prix courant de vêtements mode, lingerie, tenues de nuit et accessoires pour femmes**. Pas mal, n'est-ce pas?

«MAIS C'EST FABULEUX!»

Jusqu'au 25 septembre, tout ce que vous avez à faire, c'est de vous rendre chez Eaton, au rayon de la mode féminine. Présentez vous à la salle d'essayage avec un vêtement et on vous remettra une carte «faites en l'essai et gagnez» à la sortie.

L'automne nous passionne. Venez en faire l'essai chez Eaton!

*Ce montant comprend les taxes en vigueur. **Sauf exceptions. Détails en magasin.

ÉVÉNEMENT
FAITES
EN
L'ESSAI
ET
GAGNEZ

EATON

ARRÊTÉ! REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS

EN UN CLIN D'OEIL

■ Ford Canada annonce un investissement de 650 millions \$

WINDSOR — En raison d'une demande croissante pour les moteurs et les pièces d'automobiles, Ford Canada a annoncé hier un investissement de 650 millions \$ dans ses cinq usines de la région de Windsor. Celui-ci permettra d'ajouter 900 nouveaux employés aux 4200 que l'entreprise emploie déjà dans cette région. Toutefois, ces nouveaux emplois ne seront disponibles qu'en 1996.

■ Légère hausse des offres d'emplois

OTTAWA (PC) — Les offres d'emplois ont légèrement augmenté en août. L'indice des offres d'emplois, qui mesure le nombre d'annonces dans les journaux du pays où l'on réclame du personnel, a en effet augmenté d'un point. Depuis octobre dernier, l'indice s'est accru de 14 %, ce qui donne une bonne indication que l'économie va bien et qu'il se crée de l'emploi. L'indice a progressé depuis l'Ontario vers l'est, était inchangé dans les Prairies et a chuté pour le troisième mois consécutif en Colombie-Britannique.

■ Natrel ferme une usine

LONGUEUIL (PC) — La coopérative agro-alimentaire Natrel a annoncé hier qu'elle fermera son usine de Saint-Jean-sur-Richelieu le 29 octobre. Cette décision, qui s'inscrit dans le cadre d'une politique de rationalisation de l'entreprise, touchera une vingtaine d'employés, a indiqué l'entreprise dans un communiqué. Certains de ces employés pourraient toutefois être réaffectés ailleurs. Les quelque 17 millions de litres de lait qui étaient transformés annuellement à Saint-Jean seront

intégrés au volume produit à l'usine de Saint-Bruno. Le centre de distribution de Saint-Jean demeure cependant ouvert.

■ Stone-Consolid investit dans le désencrage au Royaume-Uni

MONTREAL — Stone-Consolidated a fait savoir que sa filiale Bridgewater Paper Company du Royaume-Uni investira 28 millions de livres sterling (60 millions \$) dans la construction d'une usine de désencrage. La nouvelle installation sera prête à fonctionner au début de 1996 et permettra de faire passer la teneur en fibres recyclées de 80 à 95 %. Bridgewater fabrique 275 000 tonnes par jour de papier journal, papier pour annuaire et papier pour ordinateur.

■ Marketel-Québec devient CARGO

QUÉBEC — Le bureau de Québec de l'agence de publicité Marketel sera dorénavant connu sous le nom de CARGO-Marketel. Le changement d'appellation résulte de l'acquisition, en juillet, de la totalité des parts de l'entreprise par ses trois principaux cadres : Robin Brisson, Noëlla Lavoie et Carol Lefrançois, qui ont voulu lui donner un nom évocateur des caractéristiques fluviales de la ville où l'agence est établie.

■ Profits stables pour la Banque Laurentienne

MONTREAL — La Banque Laurentienne a maintenu sa rentabilité au troisième trimestre, avec des revenus nets de 10,2 millions \$ comparativement à 10,4 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement de l'actif des actionnaires pour la

période est passé de 9,1 % l'an dernier à 9,6 % cette année. Au terme des neuf mois de l'exercice actuel, l'actif total a atteint 10,1 milliards \$. Les pertes sur prêts estimées pour l'année sont de 45 millions \$, dont 10 millions \$ sont reliées au secteur immobilier commercial.

■ Résultats du Groupe Transcontinental G.T.C.

MONTREAL (PC) — Pour le trimestre terminée le 31 juillet, Groupe Transcontinental G.T.C. a dégagé des revenus consolidés de 181,9 millions \$, par rapport à 139,5 millions \$ au trimestre correspondant de 1993, soit une croissance de 30,4 %. Le bénéfice d'exploitation a été de 11 millions \$, en comparaison de 6,4 millions \$ l'an dernier, soit une augmentation de 70,9 %. Quant aux fonds autogénérés au cours du troisième trimestre, ils sont passés de 9,2 millions \$ en 1993 à 14 millions \$ cette année, en hausse de 52,6 %. « Notre performance d'ensemble au cours du troisième trimestre a été conforme à nos attentes », a expliqué par voie de communiqué le président du conseil, président et chef de la direction, M. Rémi Marcoux.

■ Transport Cabano revient à la rentabilité

SAINT-LAURENT — Le Groupe Transport Cabano, le deuxième plus important transporteur routier au Canada a enregistré un bénéfice d'exploitation de 813 000 \$ au cours de son dernier exercice financier comparativement à une perte de 4,1 millions \$ pour l'exercice précédent. Ce retour à la rentabilité s'est fait malgré une baisse de 4,8 % du chiffre d'affaires qui est passé de 153,5 millions \$ à 146,2 millions \$ en 1993-94. Le président et chef de l'exploitation, M. J. Arthur Servant, estime que deux facteurs se sont conjugués à la lenteur de la reprise économique pour justifier cette diminution. Il s'agit de la fermeture de certains terminaux non rentables et de l'abandon des activités intra États-Unis au profit du développement du marché transfrontalier.

■ Kmart ferme 110 magasins

TROY (AP) — Kmart Corp. a annoncé hier qu'elle fermera 110 de ses succursales aux États-Unis, éliminant ainsi 6000 emplois et réduisant de 10 % son personnel administratif. Les magasins touchés par la restructuration fermeront en février 1995. Un porte-parole de Kmart Canada Ltd a dit que les magasins de la chaîne canadienne ne seront pas touchés.

Un défi décisif pour la survie d'Air France

PARIS — Le groupe Air France relève un défi décisif pour sa survie en engageant la bataille d'Europe, qui conduira début 1997 à la naissance d'une nouvelle compagnie réunissant Air Inter, compagnie qui assurait jusqu'ici les lignes intérieures françaises, et les activités d'Air France sur le vieux continent.

par MARC BRAIBANT et PHILIPPE RIES
de l'Agence France Presse

Jusqu'ici séparées par leur histoire, leur marché et leur savoir-faire, les deux compagnies qui forment aujourd'hui le groupe sont condamnées à réussir... ou à périr ensemble, c'est la conviction qui règne au siège du groupe.

Informés depuis mardi soir du projet d'entreprise élaboré par le PDG Christian Blanc et son état-major, les personnels des deux entreprises sont invités à se battre chez Air France pour retrouver le chemin des bénéfices et, à Air Inter, intégrer les mécanismes d'une concurrence autre que celle du rail.

S'agissant du CDR (centre de résultat) Europe, la branche d'Air France promise à la nouvelle compagnie européenne, l'impératif est de retrouver l'équilibre en deux ans, juge-t-on chez Air France. L'an dernier la compagnie a perdu de 1,5 à 2 milliards de FF (290 à 380 millions \$) dans cette zone géographique, sur un déficit total de plus de 8 milliards de FF (1,5 milliard \$).

Pour Air Inter, c'est un nouveau défi. D'une part, les personnels de la compagnie vont affronter sur le marché français la concurrence de compagnies européennes sur les lignes les plus rentables, tout en assurant la charge de liaisons déficitaires sur certaines villes françaises. Car, c'est une certitude, il n'y aura pas de réduction de lignes en France, a-t-on indiqué auprès de la direction du groupe.

D'autre part, Air Inter va s'exposer à l'étranger. Sur la péninsule ibérique, Air Inter — qui dessert déjà Madrid — pourrait voir attribuer d'autres destinations. Le groupe envisage en effet de lui confier les dessertes de Barcelone et de Lisbonne à partir de Paris.

Vers le Royaume-Uni, c'est une certitude, les Britanniques vont bientôt découvrir le pavillon Air Inter. La compagnie, qui vole déjà sur Dublin et en haute saison sur Shannon, pourrait, de Paris et de diverses villes de province, aller à Londres et peut-être à Manchester.

Pour la future compagnie européenne, et dans l'intervalle pour Air Inter, l'Europe ne s'arrêtera d'ailleurs pas aux frontières de la communauté européenne, même élargie. Elle desservira également les pays du Maghreb, pour des raisons géopolitiques et pratiques.

Le nouveau schéma colle parfaitement aux conditions fixées par Bruxelles dans le cadre de la recapitalisation d'Air France. La compagnie française s'est engagée à ne pas augmenter son offre en Europe, mais des permutations restent permises sur les 89 lignes actuellement exploitées.

Cette nouvelle configuration

suscite quelque inquiétude dans les syndicats. M. Christian Blanc a cherché à les rassurer en leur promettant qu'il n'y aurait pas de licenciements secs d'ici fin 1996.

La compagnie Air France, elle, a pour ambition de devenir « une

entreprise normale » dès le printemps 1995. C'est à cette date que ses services commerciaux et de marketing dévoileront une nouvelle gamme de produits, qui sera le véritable « acte de naissance de la nouvelle compagnie Air France », a-t-elle indiqué.

“Sans occasion,
on ne sait que faire
du savoir-faire.”

~Napoleon Bonaparte~



CINQ NOUVEAUX FONDS ALTAMIRA

Voici de toutes nouvelles possibilités de placement. Vous pouvez désormais souscrire à 5 nouveaux Fonds Altamira sans commission. Cette nouvelle gamme de fonds vous donne une plus grande souplesse pour constituer le portefeuille le mieux équilibré qui soit. C'est le seul moyen de faire fructifier vos placements, que la conjoncture soit bonne ou mauvaise, sans avoir à prendre de risques inutiles.

LE FONDS DE DÉCOUVERTES MONDIALES ALTAMIRA

Ce fonds tire avantage des nombreuses occasions qui se font jour sur les marchés boursiers des pays en voie de développement. Les marchés émergents en sont à une étape précoce de leur développement économique et nous pensons qu'ils pourraient offrir davantage de possibilités de croissance à long terme que les marchés développés.

LE FONDS D'OCCASIONS D'AFFAIRES JAPONAISES

Ce fonds investit dans des sociétés à faible et moyenne capitalisation au Japon. Grâce à la restructuration de l'économie japonaise et l'influence croissante des consommateurs japonais, ces sociétés présentent des possibilités de placement intéressantes.

LE FONDS D'OBLIGATIONS D'ÉTAT À COURT TERME ALTAMIRA

Ce fonds à revenu fixe fera des placements uniquement dans les titres à court terme des gouvernements, en mettant surtout l'accent sur la préservation du capital.

LE FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX ET DE MÉTAUX STRATÉGIQUES ALTAMIRA

Ce fonds tire profit des nouvelles conditions de placement dans le secteur des métaux précieux. Il investira dans l'or et d'autres métaux précieux afin d'assurer la croissance des placements et une protection contre l'inflation.

LE FONDS DE DIVIDENDES ALTAMIRA

Il fera surtout des placements dans des actions de sociétés canadiennes qui rapportent un revenu de dividendes bénéficiant d'un régime fiscal avantageux. Le Fonds sera géré de façon dynamique et tirera parfois avantage de la proportion maximale autorisée en biens étrangers.

Appelez-nous pour recevoir une trousse d'information GRATUITE sur nos fonds communs de placement sans commission très performants. À Montréal, composez le 499-1836. Ailleurs au Québec, composez le 1-800-361-2354.

K CORRECTIONS

Dans la circulaire de cette semaine, les erreurs suivantes se sont glissées :

Page 6 : L'ensemble de 3 moules à fond amovible est en vente à 9,97 \$, et non à 5,97 \$.

Page 25 : La version du jeu "Star Fox" déjà paru pour Super NES n'est pas disponible. Les vidéos "L'homme sans visage", "Silver" et "Le destructeur" sont à 17,99 \$ et non 13,99 \$.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour tout inconvénient qui a pu en résulter.

25
YEARS
Altamira

Les Fonds communs de placement sont vendus uniquement par voie de prospectus. Le prospectus simplifié comporte des renseignements importants que nous vous recommandons de lire attentivement avant de souscrire. Le rendement passé ne garantit pas nécessairement les rendements futurs. Comme tous les autres fonds Altamira, nos nouveaux fonds ne comportent aucune commission à la souscription ou au rachat; seuls des frais d'ouverture uniques de 40 \$ s'appliquent.

L'ÉCONOMIE

DOLLAR

72,98 \$ US
-0,16

OR

390,50 \$ US
+0,30

ARGENT

7,539 \$
-0,007

LE SOLEIL

Changement de garde au Mont-Sainte-Anne

QUÉBEC — Le consortium Club Resort/Désourdy est devenu contribuable de Beauré et des municipalités voisines hier, en prenant possession du Mont-Sainte-Anne pour une somme de 11 millions \$, alors que le centre de ski est évalué à près de 40 millions \$ par Beauré.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

La prise de possession a en effet eu lieu hier matin à Montréal, indiquait un représentant syndical. Une rencontre avec le syndicat a d'ailleurs été convoquée dès hier après-midi par les nouveaux propriétaires, même si le SFPQ aurait

préférait attendre après les élections.

Au Syndicat des fonctionnaires provinciaux (SFPQ), on indiquait hier que les 14 employés permanents demeurent à l'emploi de la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ), mais qu'ils seront prêtés au centre de ski jusqu'à l'expiration de leur convention. Ils conservent ainsi

leur droit de réintégrer la fonction publique. Les 130 employés saisonniers, par contre, passent automatiquement à la nouvelle compagnie. Ils perdent de ce fait le droit de cotiser au régime de rentes des employés du gouvernement, un problème que le syndicat espère régler avec les acquéreurs.

Les documents de vente du centre de ski ont été enregistrés plus tôt cette semaine, mardi, au bureau de la publicité des droits de Château-Richer. Une première compagnie a été créée pour assumer l'exploitation du centre de ski proprement dit, sous le nom de Station Mont Sainte-Anne inc.

(9007-8635 Québec inc.).

Elle acquiert le centre de ski pour un paiement comptant de 5 150 000 \$, plus un solde de 2 250 000 \$ payable sur trois ans à compter de l'an 2002, dont la valeur en dollars d'aujourd'hui équivaut en réalité à 1 million \$.

Le rôle d'évaluation de la ville de Beauré fait pourtant état d'une valeur de 30 millions \$ pour ces éléments d'actif, sans compter le terrain, qui reste la propriété du gouvernement. Les gondoles et le télésiège équipé de bulles ont coûté à eux seuls plus de 10 millions \$ à la SEPAQ. Le ministre des Finances, André Bourbeau, a

déjà expliqué qu'à son avis le centre de ski avait été surévalué dès son transfert à la SEPAQ.

Station Mont Sainte-Anne accorde également une hypothèque de 2 millions \$ en faveur de la SEPAQ. Cette garantie représente l'engagement ferme des nouveaux propriétaires à acquérir des terrains à leur valeur marchande. Club Resort/Désourdy s'engage, en théorie, à acquérir pour 8 millions \$ de terrains.

Une deuxième compagnie, 9008-3221 Québec inc., acquiert les actifs immobiliers et certains droits, pour un coût total de 3 225 000 \$. Le village touristique

fait partie de cette transaction et sa valeur a été fixée par les acheteurs à 570 000 \$, même si l'évaluation municipale fait état d'une valeur de 2,8 millions \$.

À la ville de Beauré, on espère que les nouveaux propriétaires décideront rapidement s'ils contesteront l'évaluation municipale ou pas. À sa valeur actuelle, le centre de ski génère approximativement 800 000 \$ de revenus en taxes foncières et taxes d'affaires. Une dévaluation réduira sensiblement ces revenus, à moins que Club Resort/Désourdy n'investisse rapidement dans l'expansion de sa nouvelle propriété.

Téléphone : la concurrence fait des victimes

QUÉBEC — Deux mois après l'entrée en vigueur du libre accès au réseau interurbain pour les revendeurs de services téléphoniques, les plaintes de consommateurs mécontents s'accumulent au CRTC et à l'Office de protection du consommateur.

par HÉLÈNE BARIL
LE SOLEIL

Le CRTC en a reçu 450 depuis le 1er juillet, a indiqué hier l'organisme fédéral de réglementation. Le problème, c'est que le CRTC ne réglemente plus les activités des revendeurs depuis octobre 1993. « Les plaintes sont référées au bureau des pratiques commerciales d'Industrie Canada », a fait savoir une porte-parole du CRTC.

Les pratiques commerciales douteuses, puisque c'est de cela qu'il s'agit, sont aussi du ressort

Outre les abonnés malgré eux, certains consommateurs se retrouvent désabonnés de Bell, leur compagnie traditionnelle. Beaucoup ont reçu, en personne ou par téléphone, des demandes de renseignements sur leurs appels téléphoniques de la part de personnes qui disaient travailler pour Bell.

« Nous avons reçu nous aussi une quantité astronomique de plaintes », a fait savoir la porte-parole de Bell Québec, Mme Sylvie Bastien.

Bell connaît bien le nombre exact de ses abonnés qui ont succombé aux charmes d'un nouveau venu sur le marché, puisque que ce sont ses employés qui gèrent le changement. Il n'est toutefois pas question de rendre cette information publique, a précisé Mme Bastien.

Le processus est basé sur la bonne foi. Les nouveaux concurrents n'ont qu'à demander à Bell de débrancher un numéro et c'est fait aussitôt, sans qu'ils aient à fournir de preuves.

Un tel système peut donc donner lieu à des abus, comme plusieurs consommateurs l'ont expérimenté. À l'OPC, on s'attend à ce que les choses empirent avant de s'améliorer. Les prochaines plaintes concerneront probablement les tarifs qui ne sont pas à la hauteur des promesses faites dans la publicité, prédit Pierre Castonguay.

Les compagnies qui tentent leur chance ne survivront pas toutes à la concurrence sauvage qu'elles se livrent et un équilibre devrait s'installer sur le marché. Le nouveau cadre de réglementation du CRTC, attendu incessamment, pourrait également mettre un peu d'ordre dans cette anarchie. En attendant, la prudence est de mise.

Airbus précise son projet d'avion géant



Tout en dévoilant pour la première fois un modèle à l'échelle de l'A3XX, Airbus Industrie vient d'apporter quelques précisions sur son projet d'avion géant de 500 à 850 places, dont le coût de construction peut être estimé à 8 milliards \$ US. L'avion serait constitué d'un fuselage ovoïde deux-ponts et serait équipé de quatre moteurs dérivés des gammes actuellement proposées par Rolls-Royce, la filiale Pratt & Whitney d'United Technologies et General Electric. Il ne serait pas nécessaire de concevoir de nouveaux moteurs. En plus de l'espace réservé aux sièges passagers, Airbus proposerait aux compagnies d'utiliser l'espace disponible sous les ponts pour y installer des salles de gymnastique, des emplacements pour le travail de bureau ou des bars. Pour Jean-Jacques Huber, la concurrence entre les compagnies les amènera à proposer de telles installations à leur clientèle. Pour la construction de cet avion géant, Airbus pourrait recourir à de nouveaux matériaux, tels que des alliages d'aluminium, le titane et la fibre de carbone, afin de l'alléger, d'en améliorer l'aérodynamisme et de le rendre plus efficace et moins bruyant au décollage et à l'atterrissage.

Compensation sur l'utilisation d'équipement de base

Québec-Téléphone et Unitel ne peuvent en venir à une entente

RIMOUSKI — Les abonnés de Québec-Téléphone dans les régions de Québec et de l'Est du Québec ne pourront à brève échéance choisir leur compagnie de services téléphoniques interurbains.

par CARL THÉRIAULT
collaboration spéciale

Après deux ans de pourparlers, Québec-Téléphone et Unitel n'ont pu en venir à entente sur le mon-

tant des compensations que doit verser Unitel à Québec-Téléphone pour l'utilisation des ses équipements de base.

Une rencontre mercredi à Rimouski entre le président de Québec-Téléphone, Gilles Laroche, et le vice-président aux affaires gouvernementales chez Unitel, Lawrence Cannon, n'a pu déboucher sur une conclusion positive.

« Les négociations sont terminées. Il y a un constat d'impasse, a déclaré au SOLEIL le vice-président aux affaires gouvernementales d'Unitel, M. Lawrence Cannon.

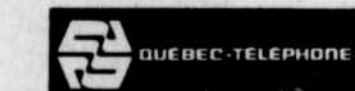
Selon Unitel, les conditions demandées par Québec-Téléphone ne permettraient pas d'offrir les mêmes services interurbains aux abonnés du territoire de Québec-Téléphone qu'ailleurs au Québec.

« Il y a une décision du CRTC de 1992 qui s'applique à 80 % des Québécois et on ne voudrait pas qu'elle touche à l'autre 20 % de la

émittance du territoire de Québec-Téléphone tant qu'un accord n'est pas intervenu.

Pour sa part, Québec-Téléphone demande à Unitel d'être compensée sur la base de ses ententes avec la compagnie Bell Canada.

Le chef de l'information à Québec-Téléphone, Denis Courchesne, soutient que se résoudre aux demandes d'Unitel seraient préjudiciables aux clients de Québec-Téléphone. « On n'est pas al-



légique à une entrée d'Unitel dans notre territoire à condition de ne pas faire payer un prix indécent à nos clients pour favoriser l'émergence d'un réseau concurrent », a-t-il souligné.

« Il y a des points qui semblent irréconciliables pour l'instant et qui tiennent seulement à la compensation financière pour les appels originant du territoire de Bell Canada et se terminant dans le territoire de Québec-Téléphone », a précisé Denis Courchesne.

Par ailleurs, les deux groupes en sont venus à une entente concernant les sommes demandées par Québec-Téléphone au sujet de l'utilisation du réseau de lignes téléphoniques pour télécopiers.

Au service des relations publiques du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), on ne peut affirmer que la demande d'Unitel donnera nécessairement lieu à la tenue d'une audience publique ou à un arbitrage à l'interne selon la portée de ce litige. L'organisme fédéral de réglementation aurait toutefois déjà arbitré des litiges du même genre.

Prêts à remplacer la SAQ

MONTREAL — En cas de privatisation de la Société des alcools du Québec, les dépanneurs et marchés d'alimentation réclament le droit de distribuer dans leur établissement tous les produits actuellement offerts dans les succursales de la société d'État.

par FRÉDÉRIC TREMBLAY
de la Presse canadienne

Au cours d'un entretien accordé hier à la Presse canadienne, le président de l'Association des détaillants en alimentation du Québec (ADAQ), Michel Gadbois, a indiqué que cela servirait autant les intérêts du gouvernement, des consommateurs que ceux des détaillants.

En ce qui a trait au gouvernement, M. Gadbois fait remarquer que de confier aux dépanneurs et épiceries la vente au détail des produits alcoolisés permettrait à l'État de se départir de son propre réseau de distribution, maintenu en exploitation à grands frais.

« En bout de ligne, le gouvernement pourrait faire ainsi d'importantes économies tout en continuant à prélever ses taxes sur la vente des produits alcoolisés », a soumis M. Gadbois.

Sous un angle plus philosophique, Michel Gadbois est d'avis que de toute façon « l'État n'a rien à faire dans la vente au détail. C'est aussi simple que cela ».

Le consommateur pourrait aussi être gagnant parce qu'il pourrait notamment bénéficier d'un réseau de distribution beaucoup plus vaste que celui de la SAQ. « On compte 10 000 points de vente au Québec (dépanneurs et épiceries réunis) dans le domaine de l'alimentation contre 350 succursales de la SAQ », souligne le PDG de l'ADAQ.

Prix

Pour ce qui est du prix des produits, M. Gadbois soutient que les consommateurs n'y perdraient pas au change. Les marchés d'alimentation en particulier, fait-il remarquer, pourraient intégrer aisément la vente d'une large gamme de produits alcoolisés dans leur magasin sans ajouter beaucoup de personnel, donc de coûts.

Dans cet esprit, Michel Gadbois ne croit pas que l'exemple de la privatisation de la vente des produits d'alcool effectuée en Alberta soit pertinent, compte tenu de la solution proposée par l'ADAQ. La privatisation albertaine, selon certaines études, se serait traduite par une augmentation des prix.

M. Gadbois fait remarquer que dans cette province, on s'est contenté de privatiser les points de vente déjà existants, au lieu d'élargir la distribution au détail aux dépanneurs et épiceries.

Michel Gadbois fait d'autre part observer que depuis le lancement de la vente de certains vins dans les marchés d'alimentation, ces produits ont connu un vif succès auprès des consommateurs. Si bien qu'aujourd'hui, en volume, quelque 40 % de tout le vin vendu au Québec est acheté dans les marchés d'alimentation et dépanneurs, fait-il savoir.

La présence du vin dans les établissements d'alimentation a permis aux consommateurs de connaître davantage ce produit, précise M. Gadbois. Les gens, dit-il, ont délaissé au fil des années quelque peu d'autres types de boisson, comme la bière, pour acheter davantage de vin.

Reprise confirmée en Allemagne

BONN (AFP) — L'économie allemande a confirmé hier qu'elle sortait de la crise, avec l'annonce d'une progression substantielle du produit intérieur brut (PIB) au premier semestre et d'une stabilisation du chômage, sans signe de reprise de l'inflation.

Le produit intérieur brut a augmenté de 2,2 % au premier semestre 1994 en Allemagne de l'Ouest par rapport à la même période de l'année précédente et de 1 % au deuxième trimestre par rapport

au premier, en données provisoires corrigées des variations saisonnières, a indiqué l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. Le PIB mesure l'ensemble des biens et services produits sur un territoire donné.

Mardi, l'Office fédéral du travail a annoncé que le chômage avait baissé au mois d'août, touchant 70 800 personnes de moins qu'en juillet avec un total de 3,636 millions de personnes à la recherche d'un emploi. Le taux de chômage était de 8,2 % à l'ouest et 14,7 % à l'est.

Toutefois en données corrigées des variations saisonnières le nombre de demandeurs d'emploi s'est accru de 4000 personnes en Allemagne de l'Ouest.

Pour Uwe Angenendt, économiste à la BHF-Bank, la croissance est bien forte et pourrait atteindre les 2 % pour l'ensemble de l'année pour l'Allemagne de l'Ouest, en accord avec les plus récentes prévisions officielles. « L'image que donne l'inflation est rassurante », a-t-il ajouté, alors que les prix à la consommation ont augmenté de 3 % en août sur un an, selon un chiffre définitif publié mercredi.

Cessation de la pêche exploratoire du crabe

RIVIÈRE-AU-RENARD — Pêches et Océans Canada vient d'interrompre la pêche exploratoire du crabe des neiges, dans Gaspé-Nord.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

« Le ministère a choisi de fermer la zone à minuit, hier, en raison d'irrégularités commises par certains pêcheurs, précise Daniel Gagnon du bureau de Pêches et Océans, à Gaspé. Un bateau de surveillance aurait localisé des pêcheurs hors de la zone permise. La pêche pourrait toutefois rouvrir dans ce secteur, selon les con-

clusions de l'enquête en cours ». À l'origine, le projet de pêche exploratoire devait se terminer le 15 octobre. Dix pêcheurs sont touchés par cette fermeture.

En accordant 15 permis exploratoires, le ministère fédéral souhaitait évaluer les populations de crabe sur les fonds situés entre Rivière-à-Claude et le cap Gaspé, de même qu'au sud de l'île d'Anticosti. Cette dernière zone demeure toutefois ouverte. Cinq pêcheurs y sont rattachés.

unitel

population. C'est ce qui est désolant dans cette négociation », a ajouté le porte-parole d'Unitel.

En conséquence, la compagnie Unitel demandera au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de trancher le litige qui l'oppose à Québec-Téléphone.

Actuellement, Unitel peut entrer dans le réseau de Québec-Téléphone en passant par le réseau de Bell Canada mais ne peut